

Enquête publique

Permis de construire

Enquête ouverte du 12/01/2026 9h au 12/02/2026 12h

Arrêté N°2025ARR063 du 15/12/2025 portant ouverture de l'enquête

**HAUTE-GARONNE
OCCITANIE**

**Maître d'ouvrage
de l'opération :**
AURA AERO

Autorité Organisatrice :
Mairie de CUGNAUX

Commune :
Cugnaux
Commune membre de
Toulouse Métropole.



1. Rapport d'enquête

2. Conclusions et avis motivé

3. Pièces annexes

Par désignation du Tribunal Administratif de Toulouse
Arrêté du TA N° E25000201/31 du 24/11/2025

Le commissaire enquêteur,
Jean-Louis DELJARRY

SIGLES ET ACRONYMES

ABF	Architecte des Bâtiments de France	ER	Emplacement Réserve
AEP	Alimentation Eau Potable	ERL	Emplacement Réserve pour le Logement
		ICPE	Installation Classée pour la Protection de l'environnement
		IOTA	Installations Ouvrages Travaux et Activités
ARS	Agence Régionale de la Santé	MH	Monuments Historiques
APUMP	Association des Professionnels de l'urbanisme Midi Pyrénées	MRAe	Mission Régionale d'Autorité environnementale
AUAT	Agence Urbanisme Agglomération aire métropolitaine Toulousaine	PAPAG	Périmètre d'attente d'un projet d'Aménagement Global
		PCAET	Plan Climat Air Energie Territorial
CCI	Chambre de Commerce et d'Industrie	PLUi H	Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat
CE	Commissaire enquêteur	PADD	Plan d'Aménagement de Dév. Durable
CEPT	Coefficient d'Espaces de Pleine terre	PPA	Personnes Publique Associées
CES	Coefficient d'Emprise au Sol	PPC	Personnes Publique Consultées
CSE	Coefficient de Surface Eco aménageable		
CEREMA	Centre d'Etudes et d'Expertises sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement	PPR	Plan de Prévention de Risques
		PPRi	PPR inondation
		PPRN	PPR Naturel
		PPRMvT	PPR Mouvement de Terrain
		PPRS	PPR Sécheresse
		PPRT	PPR Technologique
CDHG	Conseil Départemental Haute Garonne		
CDPENAF	Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels et Forestier		
CSRPN	Conseil Scientifique régional du Patrimoine Naturel	RNT	Résumé Non Technique
DEP	Dérogation Espèces Protégées	SCoT	Schéma de Cohérence Territoriale
ENAF	Espaces Naturels Agricoles et Forestiers	SME	Syndicat Mixte Eau et Assainissement
		SPANC	Service Public Assainissement Non Collectif
		STEP	Station d'Épuration
ENE	Engagement National pour l'Environnement (Loi du 12 07 2010)	SMD	Seuil Minimum de Densité
		SMS	Secteur de Mixité Sociale
EPI	Élément paysager Identifié	SPL	Secteurs à % de logements sociaux
EPT	Espace de Pleine Terre	SPR	Site Patrimonial Remarquable
EPCI	Etablissement Public de Coopération Intercommunale	SP	Surface de Plancher
		SV	Surface de Vente
GES	Gaz à Effet de Serre	VIM	Vue d'Intérêt Métropolitain
SUP	Servitude d'Utilité Publique	VNF	Voie Navigable de France
TA	Tribunal Administratif	ZAC	Zone d'Aménagement Concerté
		ZAD	Zone d'Aménagement Différé

SOMMAIRE

1	Généralités	4
1.1	Présentation générale du projet -----	4
1.1	Objet de l'enquête -----	4
1.2	Urbanisme et cadre juridique de l'enquête : -----	4
1.3	Présentation succincte du projet-----	5
1.4	Compétences de Cugnaux et de Toulouse Métropole -----	5
2	Organisation de l'enquête	6
2.1	Désignation du commissaire enquêteur -----	6
2.2	Arrêté d'ouverture de l'enquête -----	6
2.3	Mesure de publicité -----	6
3	Titres des 6 sous-dossiers d'enquête	6
4	Avis des Personnes Publiques Associées	7
4.1	Avis de l'Ae et réponse d'AURA AERO -----	7
4.2	Avis CSRPN sur la dérogation espèces protégées-----	8
4.3	Mémoire en réponse d'AURA AERO au CSRPN -----	9
5	Echange Procès-Verbal de Synthèse / Mémoire en Réponse	10
5.1	Cadre du Procès-Verbal de Synthèse-----	11
5.2	Composition du Procès-Verbal de Synthèse -----	11
5.3	Déroulement de l'enquête-----	11
5.4	Visites enregistrées sur le registre numérique -----	12
5.1	Origine des contributions déposées-----	12
5.2	Contributions du public et des associations-----	12
5.3	Bilan quantitatif de l'enquête -----	13
5.4	Bilan qualitatif de l'enquête -----	14
5.5	Mémoire en réponse -----	22
5.6	Registre numérique : état des contributions-----	23
6	Fiche récapitulative du déroulement de l'enquête	52

1 Généralités

1.1 Présentation générale du projet

Sise dans le département de la Haute Garonne en région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, la commune de Cugnaux compte 20 000 habitants dans la première couronne toulousaine. Cugnaux est membre de Toulouse Métropole qui assure de nombreuses compétences pour ses 37 communes.

Cugnaux dispose d'un tissu économique dense et diversifié, réparti dans différentes zones de la commune. La principale d'entre elles, est celle de Francazal, pôle de développement prioritaire de Toulouse Métropole, avec des thématiques telles que les transports intelligents, les véhicules autonomes, l'aéronautique, les drones et la robotique.

Dissoute le 1^{er} septembre 2009 dans le cadre de la réforme de la carte militaire, la base de Francazal correspond à un foncier détenu aujourd'hui par la Société d'exploitation de Toulous Francazal (STEFA) d'une part, par Toulouse Métropole.

La société AURA AERO qui vise à contribuer aux objectifs de décarbonation du transport aérien, occupe sur la base de Francazal à Cugnaux, un hangar existant pour la fabrication de la famille d'avions INTEGRAL. Dans le cadre de son développement, AURA AERO ambitionne de construire un nouveau site industriel dénommé AURA Factory pour produire 2 familles d'avions : INTEGRAL et ERA.

1.1 Objet de l'enquête

L'importance et la nature du projet ont justifié le lancement d'une enquête publique pour le permis de construire PC 031 157 24 00034 déposé par AURA AERO SAS. Cette enquête publique porte sur l'étude d'impact préalable à la réalisation dudit permis.

1.2 Urbanisme et cadre juridique de l'enquête :

Le projet AURA FACTORY s'implante dans le sous-secteur d'activité spécialisée UA4- 8, dédié au développement économique en lien avec l'aéronautique, la robotique et les mobilités innovantes dans le PLU i H de Toulouse Métropole approuvé le 18 décembre 2025.

Le projet a fait l'objet d'une demande de permis de construire déposée le 30 octobre 2024 ; il est également soumis à déclaration au titre de la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) et au titre de la loi sur l'eau. Il fait l'objet d'un dossier de demande de dérogation pour l'instruction d'individus déplacements d'espèces et destruction altération d'habitats d'espèces déposé en mai 2025 et modifié en juillet 2025 suite à la demande de complément ; il sera également soumis à déclaration au titre du code minier, le dossier sera déposé ultérieurement.

Le projet est soumis à examen au cas par cas en application de la catégorie 39-a « *travaux et constructions qui créent une surface de plancher au sens de l'article R111- 22 du code de l'Urbanisme ou une emprise au sol au sens de l'article R420-1 du même code supérieur ou égal à 10 000 m²* » du tableau annexé à l'article R122- 2 du code de l'environnement

Par ailleurs, bien que totalement indépendant avec le projet de la société de maintenance et de recyclage d'avions, TARMAC Aérosave qui doit s'implanter dans le futur à proximité d'AURA FACTORY, ces 2 sociétés ont fait le choix d'établir une évaluation environnementale commune.

1.3 Présentation succincte du projet

Déjà présente dans des bâtiments anciens de la plateforme aéroportuaire de Toulouse-Francazal, la SAS AURA AERO souhaite réaliser le projet AURA FACTORY sur une surface plancher de 47 502 m², localisé sur un terrain de 12,5 ha dans le périmètre de Francazal.

L'emprise du projet se situe entre la piste principale et l'avenue du Général Barès, sur des fonciers appartenant à Toulouse Métropole et à l'État (SETFA).

Ce projet consiste à la création d'un nouveau site permettant la conception, la fabrication, l'assemblage, les essais de mise en vol et la livraison aux clients de 2 familles d'avions : la gamme INTEGRAL (avions légers) et le programme ERA (avion régional 19 places hybride-électrique). Cet ensemble bâti, composé de plusieurs constructions, accueillera également toutes les activités du siège de la société AURA AERO : bureau d'études, finance, achats, commerce, ressources humaines etc... Il représente à terme environ 1600 emplois directs au total.

1.3.1 Architecture

Le site se trouve dans la zone d'influence du Pavillon Louis XVI, un monument historique, ce qui a nécessité un soin particulier dans le traitement architectural.

Les bâtiments industriels sont revêtus d'un bardage métallique vertical blanc pour répondre aux contraintes d'assurance et ont une hauteur limitée à 23 mètres, conformément au PLUi H.

Pour les bâtiments tertiaires (Campus et Accueil), l'utilisation de matériaux biosourcés avec un bardage en bois et des coursives blanches permet une intégration plus douce et naturelle. Leur hauteur est inférieure à 10 mètres.

1.3.2 Aménagements paysagers et biodiversité

Le paysage est un des fondamentaux de la conception, avec un "cœur de site" végétalisé entouré par les bureaux ; création d'un "glacis" (jardin en pente) devant le bâtiment d'accueil et plantation de 202 arbres au total (incluant le remplacement des sujets abattus).

Au niveau de la performance écologique, le projet affiche un Coefficient de Surfaces Éco-aménageables (CSE) de 0,66, dépassant largement l'objectif réglementaire de 0,35, conformément à la loi Énergie et Climat. Le taxiway sera traité en dalles gazon pour minimiser l'imperméabilisation. A noter la présence de panneaux photovoltaïques et de toitures végétalisées.

1.4 Compétences de Cugnaux et de Toulouse Métropole

La commune de Cugnaux est l'autorité organisatrice de l'enquête publique en lien avec sa compétence en matière d'urbanisme.

Toulouse Métropole, propriétaire pour partie du foncier sur lequel vient s'implanter le projet AURA FACTORY déposera ultérieurement un dossier d'études d'impact dans le cadre d'une procédure de Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) sur l'ensemble de l'ancienne

friche militaire dont la collectivité est propriétaire sur 38 hectares. La collectivité a vocation à le transformer en un campus dédié au développement économique lié aux mobilités innovantes et décarbonées. Ce périmètre comprendra le projet qui a été approuvé Techno-Campus et ceux qui ont été déposés ou en cours d'études auprès des services de l'État AURA AERO, TARMAC AEROSAVE.

Concernant le projet de la bande centrale de la STEFA appelée « cœur de village », la procédure ZAC prendra en compte les effets cumulés, afin de garder une cohérence d'ensemble fonctionnelle.

Toulouse Métropole viendra aménager les accès définitifs et requalifier les espaces publics en voirie, réseaux et nouveaux espaces verts et paysagers dans le périmètre de la ZAC.

2 Organisation de l'enquête

2.1 Désignation du commissaire enquêteur

Par arrêté N° E25000201/31 du 24/11/2025, la présidente du Tribunal Administratif de Toulouse a désigné Jean-Louis DELJARRY comme commissaire enquêteur titulaire et Michel BLANC comme suppléant. (*Cf pièces annexes N° 1*)

2.2 Arrêté d'ouverture de l'enquête

L'arrêté du Maire N°2025ARR063 du 15 décembre 2025 définit en 14 articles les modalités de l'enquête. (*cf pièces annexes N°2*)

2.3 Mesure de publicité

2.3.1 Les affiches réglementaires

La ville de Cugnaux a procédé à l'affichage sur 18 points de la commune de l'avis d'enquête sur fond jaune format A2 (*Cf pièces annexes N° 3*). A noter que ces affiches portaient mention d'un QR code afin de faciliter l'accès au site du registre numérique.

2.3.2 Les annonces légales et parutions

La parution des annonces légales s'est faite sur deux journaux locaux :

- La Dépêche du midi les 24 décembre 2025 et 13 janvier 2026.
- Le Journal Toulousain les 26 décembre 2025 et 12 janvier 2026.

Par ailleurs l'information était diffusée sur le site de la ville de Cugnaux et sur le site de Toulouse Métropole « Je participe ».

3 Titres des 6 sous-dossiers d'enquête

Le dossier mis à la disposition du public sous format papier et consultable sur le lieu des permanences sis au service Urbanisme 1 rue Vincent Auriol 31270 CUGNAUX, est composé de la façon suivante :

- Nomenclature du dossier d'enquête (*1 fichier*)
- Permis de construire (*61 pièces*)
- Documents Etude d'impact (*15 pièces*)
- Documents Dérogation pour Destruction d'Espèces Protégées (*3 pièces*)

- Documents Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (5 pièces)
- Documents Loi sur l'eau - Installations Ouvrages Travaux ou Activités (4 pièces)

Le dossier porté à la connaissance du public comporte 2461 pages (dont 238 plans dans le sous dossier permis de construire).

La nomenclature détaillée permettait au public une recherche aisée des documents. (Cf pièces annexes N° 4).

La version dématérialisée était consultable sur le site du Registre Numérique <http://www.registre-numerique.fr/aura-factory>.

Observation du commissaire enquêteur : le dossier mis à la disposition du public est bien présenté et la recherche des pièces est facilitée par une nomenclature très claire. Un Résumé Non Technique est inséré pour l'Etude d'Impact (EI), la Dérogation Espèces Protégées (DEP) et les Installations Ouvrages Travaux et Activités (IOTA). L'information concernant l'enquête publique a été diffusée bien au-delà des mesures légales imposées par les textes.

4 Avis des Personnes Publiques Associées

4.1 Avis de l'Ae et réponse d'AURA AERO

L'avis de l'Autorité environnementale (Ae) du 4 décembre est synthétisé en 5 points auxquels la société AURA AERO apporte des réponses point par point pour son projet AURA Factory.

4.1.1 Gouvernance et unité du projet

- Avis de l'Ae : L'autorité recommande que l'ensemble des maîtres d'ouvrage (AURA AERO, TARMAC Aerosave, Toulouse Métropole pour la Zac Francazal) coordonnent leurs travaux pour produire une évaluation environnementale unique. Elle considère que ces opérations présentent des liens fonctionnels et constituent un projet d'ensemble au sens de la directive projet.

- Réponse d'AURA AERO : La société partage l'esprit d'une évaluation globale mais souligne que les projets sont portés par des maîtres d'ouvrage distincts avec des calendriers et des procédures réglementaires différents. Elle estime qu'un dossier unique aurait pu compromettre la réalisation de certains projets. En revanche, elle confirme une coordination étroite et l'application de l'article L. 122-5 du code de l'environnement pour traiter les incidences cumulées.

4.1.2 Préservation de la biodiversité

- Avis de l'Ae : l'autorité demande de recalculer les surfaces d'incidences résiduelles et de préciser les modalités de restauration et de suivi, en cohérence avec les autres opérations de la zone. Elle souligne l'enjeu fort pour l'Aigle botté, le Milan noir et la Mousse fleurie.

- Réponse d'AURA AERO : Les maîtres d'ouvrage ont mis en place un Programme Global de Compensation à l'échelle du site de Francazal. Ce programme vise à compenser plus de 53 hectares (dont 16,2 ha pour AURA Factory) pour garantir la fonctionnalité des habitats, notamment pour l'Aigle botté. Un comité de suivi écologique commun assurera le pilotage de ces mesures.

4.1.3 Mobilité et trafic routier

- Avis de l'Ae : l'autorité recommande d'articuler les analyses de mobilité avec celles de la ZAC Francazal et d'intégrer les perspectives d'amélioration de la desserte à l'horizon 2035.

- Réponse d'AURA AERO : AURA AERO s'appuie sur une étude de cohérence urbanisme-mobilité finalisée fin 2025, associant Toulouse Métropole, Tisséo et les communes riveraines. Cette étude définit une stratégie multimodale (transports collectifs, modes doux) phasée selon la montée en charge du site.

4.1.4 Nuisances sonores et qualité de l'air

- Avis de l'Ae : l'autorité préconise de compléter les études avec des simulations des niveaux de bruit (*effets cumulés avec TARMAC*) et de quantifier les émissions de polluants atmosphériques.

- Réponse d'AURA AERO :

- Air : La société a réalisé un recensement des émissions des 14 entreprises du site. Elle prévoit l'installation de systèmes de filtration (charbon actif) et s'engage à étudier avec ATMO Occitanie la mise en œuvre d'un point de mesure fixe sur l'aéroport.

- Bruit : Les simulations acoustiques détaillées seront réalisées lors de la phase finale de conception, après obtention des autorisations, car les bâtiments des différents projets serviront mutuellement d'écrans acoustiques.

4.1.5 Gaz à effet de serre (GES)

- Avis de l'Ae : l'autorité recommande de compléter le bilan carbone en intégrant les émissions associées à toutes les matières premières nécessaires à la production.

- Réponse d'AURA AERO : Le bilan a été mis à jour : les émissions liées aux approvisionnements sont estimées à environ 3 000 t/an. Le projet global présente néanmoins un bénéfice net de 48 819 tCO₂ évitées / an grâce au remplacement d'avions régionaux plus émissifs par l'avion hybride ERA.

4.2 Avis CSRPN sur la dérogation espèces protégées

4.2.1 Avis du CSRPN du 10/10/2025

Le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) d'Occitanie a rendu un **avis défavorable** le 20 octobre 2025 concernant la demande de dérogation aux protections des espèces protégées lié au projet AURA Factory.

4.2.2 Position générale du CSRPN

Bien que le Conseil reconnaisse l'intérêt public majeur du projet lié à la décarbonation de l'aviation et à la Loi Climat et Résilience, il estime que les enjeux de biodiversité ne sont pas traités avec l'exemplarité requise pour un tel projet stratégique.

4.2.3 Points saillants de l'avis

- **Nécessité d'une approche globale (Article L 122-1)** : Le CSRPN critique le fractionnement des évaluations environnementales sur le site de Francazal. Le projet AURA Factory s'inscrit dans un ensemble plus vaste comprenant trois autres projets (TARMAC,

Bande centrale et ZAC Francazal). Le Conseil exige que ces projets soient **appréhendés dans leur globalité** pour évaluer correctement les incidences cumulées et garantir l'absence de perte nette de biodiversité.

- **Échec de la stratégie de compensation pour l'Aigle botté :**

- ◦ L'Aigle botté est considéré comme une **espèce parapluie** dont la protection conditionne celle des autres espèces du site.

- ◦ Le Conseil rejette la compensation proposée pour les 7 couples d'aigles chassant sur le site. La perte de **8,6 ha de friches** ne peut être compensée par le morcellement de terrains périphériques, car les propriétés fonctionnelles d'un écosystème ne s'additionnent pas proportionnellement à leur surface.

- ◦ Le dossier ne garantit pas que les sites de compensation offriront un bilan énergétique de chasse suffisant pour que les aigles les adoptent.

- **Gestion des espaces végétalisés et des friches :**

- ◦ Le CSRPN remet fermement en question la transformation de friches favorables à la biodiversité en pelouses ornementales.

- ◦ Le CSRPN demande le maintien d'au moins 30 % des espaces verts à l'état de friche, conformément aux engagements de la COP15, et l'utilisation exclusive de matériel végétal d'origine locale (marque Végétal local) pour tout semis ou plantation.

- **Cas de la Mousse fleurie (*Crassula tillaea*) :** Le Conseil note que cette espèce est abondante sur le site et que 5 050 m² d'habitats seront détruits. Les mesures d'évitement, de réduction et de suivi sur 20 ans proposées par le porteur de projet sont toutefois jugées suffisantes pour cette espèce.

- **Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) :** Le Conseil estime qu'il est illusoire de traiter les plantes invasives à la seule échelle du projet AURA Factory. Il réclame une approche coordonnée à l'échelle de l'ensemble de l'emprise publique de l'aéroport.

4.2.4 Recommandation finale de la CSRPN

Le CSRPN demande aux quatre porteurs de projets du site de Francazal de déposer une **demande unique de dérogation** globale, afin de traiter de concert les enjeux climatiques et de biodiversité.

4.3 Mémoire en réponse d'AURA AERO au CSRPN

Le mémoire du 4/12/2025 répond aux observations formulées par le CSRPN et la DREAL Occitanie concernant la demande de « dérogation espèces protégées » pour le projet AURA Factory sur le site de Francazal.

4.3.1 1. Une stratégie de compensation globale et mutualisée

Bien que le projet AURA Factory soit porté par un maître d'ouvrage distinct avec son propre calendrier, la société s'engage dans une approche globale des incidences environnementales pour l'ensemble du site de Francazal.

- Programme Global de Compensation (PGC) : AURA AERO collabore avec les autres porteurs de projets (TARMAC, ZAC Toulouse Métropole, SETFA) pour unifier les mesures de compensation et garantir l'absence de perte nette de biodiversité à l'échelle du site.

- Surfaces de compensation : Pour le seul projet AURA Factory, la surface d'impact permanent à compenser a été réévaluée à 9 hectares (contre 8,6 ha initialement)

pour inclure les emprises temporaires de chantier. À l'échelle globale de Franczal, le besoin est de 53 hectares, et AURA AERO a déjà identifié deux sites totalisant environ 24,45 hectares.

4.3.2 Mesures spécifiques pour les espèces phares

Le mémoire apporte des précisions sur deux espèces particulièrement suivies :

- L'Aigle botté : Considéré comme une espèce parapluie, sa protection bénéficie à l'ensemble de l'avifaune des milieux ouverts. La compensation vise à restaurer des habitats de chasse fonctionnels (prairies, haies, garennes pour lapins) sur des ensembles fonciers d'au moins 10 hectares pour éviter la fragmentation.

- La Mousse-fleurie (*Crassula tiliacea*) : Le projet prévoit des mesures d'évitement (secteurs non bâtis), de réduction (création d'habitats favorables) et un suivi de la recolonisation sur 20 ans.

4.3.3 3. Gestion des espaces verts et des espèces envahissantes

AURA AERO clarifie la gestion de ses 50 000 m² d'espaces non artificialisés :

- Préservation des friches : Contrairement à une crainte initiale du CSRPN, seuls les abords immédiats des bureaux seront des « espaces verts ornementaux ». Environ 39 000 m² resteront des espaces ouverts gérés de façon minimaliste (fauche annuelle) ou rendus à l'état de friche.

- Plantes Exotiques Envahissantes (EEE) : Une cartographie complète a été réalisée. Pour limiter les risques d'introduction, aucun apport de terre extérieur n'est prévu; les terres excédentaires (10 000 m³) seront évacuées.

- Palette végétale : Le maître d'ouvrage privilégie les espèces locales et résilientes, bien qu'il ne souhaite pas se limiter strictement au label « Végétal local » pour tous les types d'aménagements (comme les patios intérieurs d'inspiration tropicale).

4.3.4 Gouvernance et suivi à long terme

Le mémoire confirme la création d'un Comité de suivi écologique commun (mesure MA4) à tous les maîtres d'ouvrage de Franczal. Ce comité sera garant de la pérennité des mesures et supervisera un tableau de bord unique pour centraliser les actions de gestion et avoir une vue globale et synthétique de la compensation.

5 Echange Procès-Verbal de Synthèse / Mémoire en Réponse

Les échanges entre le Procès-Verbal de Synthèse (PVS) et le Mémoire en Réponse (MeR) sont au cœur du rapport final. Ces échanges sont le reflet de la mobilisation public et du déroulement de l'enquête.

Le PVS a été remis à Fabien RAISON et Sébastien BURDUCHE, porteurs du projet AURA Factory et à Marina LIN WEE KUN et Viviane DUPLAN, Autorité Organisatrice, le 18 février 2026 par le commissaire enquêteur, soit 6 jours après la clôture de l'enquête.

- Le PVS retrace les phases du déroulement de l'enquête dont notamment les permanences, les visites enregistrées sur le registre numérique et sur le site de Toulouse Métropole « Je participe »
- Le PVS reprend la totalité des 123 contributions du public et des 5 associations qui se sont exprimés durant l'enquête.
- Le PVS dresse un bilan quantitatif et qualitatif de l'enquête.

Le 24 février 2026, le porteur de projet a transmis au commissaire enquêteur son mémoire en réponse qui consistait à apporter des réponses et des précisions aux questions posées par le commissaire enquêteur.

5.1 Cadre du Procès-Verbal de Synthèse

En application des dispositions de l'article R123-18 du Code de l'environnement et selon l'arrêté d'enquête, le commissaire enquêteur disposait d'un délai de huit jours, à compter 12 février 2026, pour rédiger le procès-verbal de synthèse et le transmettre à l'autorité organisatrice.

5.2 Composition du Procès-Verbal de Synthèse

Toutes les contributions ont été enregistrées sur le Registre Numérique quel que soit leur provenance (courrier, registre papier, email,)

Le PVS sert de support au Mémoire en Réponse à retourner au commissaire enquêteur dans un délai de 15 jours à compter du 18 février 2026.

5.3 Déroulement de l'enquête

5.3.1 Les permanences

Quatre permanences étaient inscrites dans l'arrêté d'enquête.

Trois se sont tenues dans les locaux du service urbanisme avec une prise de rendez-vous sur les deux premières heures et libre la troisième heure.

5.3.1.1 Permanence le 12 janvier au service urbanisme

Aucune personne ne s'est présentée.

5.3.1.2 Permanence du 28 janvier au service urbanisme

Un groupe de trois personnes puis deux personnes seules ont rencontré le commissaire enquêteur.

5.3.1.3 Visiopermanence du 31 janvier

Afin d'ouvrir la consultation à un large public, la possibilité d'échanger avec le commissaire enquêteur était possible grâce à la visioconférence gérée par la société Publilégal. Aucune personne ne s'est présentée.

5.3.1.4 Permanence du 12 février au service urbanisme

La seule personne reçue a déposé une contribution le 10/02 sur le registre papier.

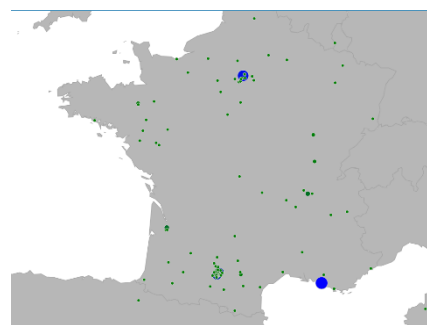
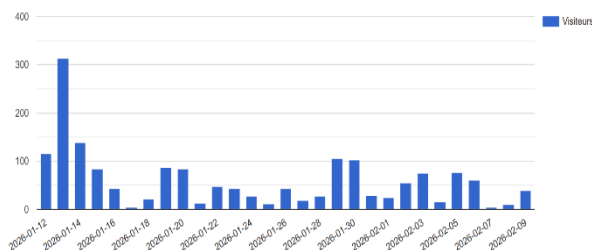
Observation du commissaire enquêteur. Au total 6 personnes reçues lors des trois permanences au service urbanisme et aucune personne lors de la visiopermanence. Les contributions du public sont très majoritairement issues des dépôts directs sur le registre numérique.

5.3.2 Les conditions d'accueil du public.

Lors des trois permanences en présentiel, la réception du public s'est déroulée dans de bonnes conditions. Les personnes ont fait part de leur avis sur le projet et ont écrit leurs contributions sur le registre papier ou sur le registre numérique. Pas d'incident à signaler.

5.4 Visites enregistrées sur le registre numérique

La répartition des **893 visites** relevées sur le registre numérique montre l'intérêt suscité par le projet sur le grand toulousain mais aussi en région parisienne, sur Marseille et partout ailleurs en France.



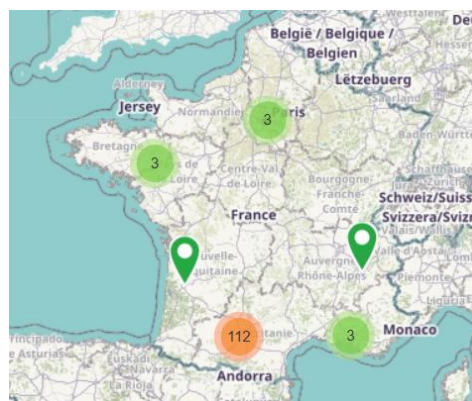
Les visites, plus nombreuses au début, montrent l'intérêt suscité sur la durée de l'enquête publique.

A cela, il convient de rajouter les visites enregistrées sur le site « Je participe » de Toulouse Métropole :

- 163 visites de pages vues uniques* (**le nombre de fois qu'une page spécifique a été consultée par un utilisateur unique au cours d'une session.*)
- 37 visites provenant du journal toulousain.
- 28 clics vers le registre numérique.

5.1 Origine des contributions déposées

Les contributions déposées sur le registre numérique émanent essentiellement de la région toulousaine 112/128.



5.2 Contributions du public et des associations

Les personnes enregistrées sur le registre numérique sont au nombre de 130, auquel il convient de retirer 2 doublons, soit 128 contributions réparties en 123 particuliers dont un élu et 5 associations.

5.2.1 Particuliers

123 particuliers dont un conseiller municipal de Cugnaux ont déposé des contributions répertoriées sur le registre numérique (*y compris celles du registre papier*)

5.2.2 Cinq Associations

- Cugnaux en transition – Agir pour la transition écologique.

- Collectif axe vert de la Ramée – Pour le Transport respectueux de la nature et des citoyens dans le sud-ouest toulousain.
- AUTATE Association des Usagers des Transport de l’Agglomération Toulousaine et de ses Environs.
- Collectif Francazal : association intercommunale opposée au maintien d’un aéroport dans une zone fortement urbanisée. (Source : *Collectif-francazal.org*).
- Ecolomobile, association pour promouvoir les modes de déplacements écologiques.

5.3 Bilan quantitatif de l’enquête

5.3.1 Participation du Public par Voie Electronique (PPVE)

Préalablement à l’enquête publique, et conformément à l’article L.123-19-2 du Code de l’environnement, la PPVE lancée du 15/12/2025 au 5/01/2026 par la DREAL sur le sujet de la « *dérogation au principe de protection des espèces* », a mobilisé des particuliers, riverains, acteurs économiques et citoyens du territoire soit 57 personnes. (*cf pièces annexes N°5*)

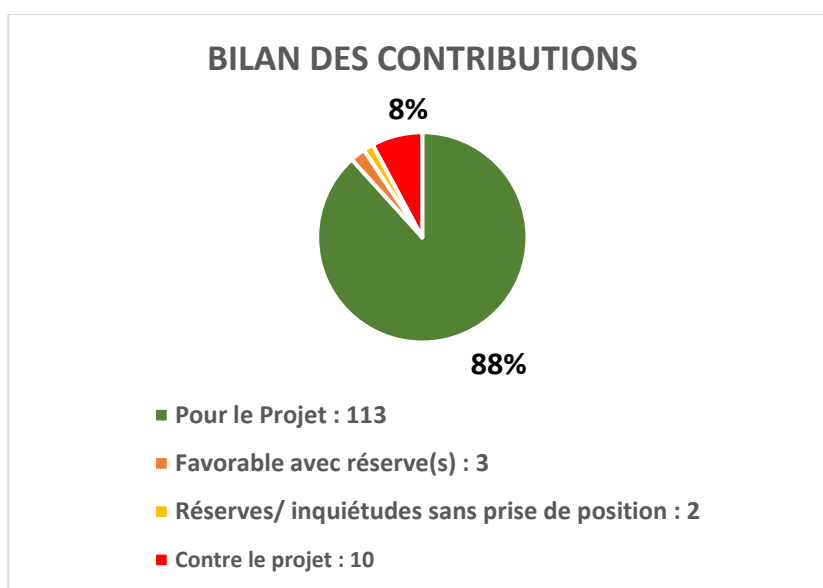
Les réserves exprimées concernent les impacts sur la faune et la flore en particulier sur les espèces protégées ainsi que sur les nuisances sonores et les survols à basse altitude.

Le rapport de la DREAL conclut sur une consultation publique qui fait apparaître **une acceptabilité sociale globalement favorable au projet AURA Factory**.

5.3.2 Enquête Publique

L’enquête publique centrée sur l’impact multidisciplinaires du futur site d’AURA AERO a suivi la consultation de la PPVE.

Elle a mobilisé 123 personnes issues des mêmes origines que celles de la PPVE avec en plus l’apport de 5 associations locales. Dès les premières contributions, cette consultation a tourné vers un plébiscite **Pour** ou **Contre** le projet.



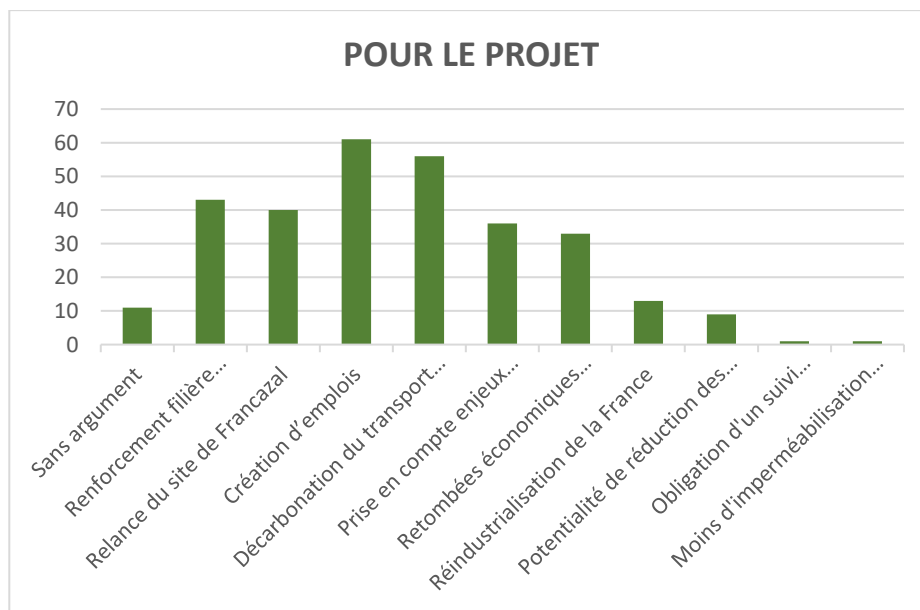
Plus de 88% des contributeurs ont exprimé leur soutien au projet auquel il convient d'ajouter 3% pour les Avis Favorables avec Réserves soit au total **91% d'avis favorables au projet AURA Factory**.

Les opposants au projet sont au nombre de 10 soit 8% des avis et les contributions avec réserve sans prises de position sont au nombre de 2.

5.4 Bilan qualitatif de l'enquête

Pour tirer les meilleurs enseignements de cette consultation, il convient d'analyser les sous thèmes de positions **Pour** ou **Contre** le projet (cf pièces annexes N°5).

5.4.1 Les soutiens au projet



Les personnes qui se sont mobilisées pour exprimer leur soutien au projet, ont été particulièrement sensibles au caractère innovant de ce type d'aviation décarbonée (réduction projetée de 81 millions de tonnes de CO2 sur 20 ans). Cette nouvelle branche renforce la filière aéronautique de Toulouse, leader dans ce domaine sur le plan mondial.

Les personnes soulignent que la création d'emplois et les retombées économiques et sociales seront bénéfiques pour Cugnaux grâce à la redynamisation de la plateforme de Francazal, et, plus largement, à la Métropole Toulousaine. C'est une chance historique pour sortir Cugnaux de son statut de « cité dortoir ».

Les enjeux environnementaux sont considérés comme bien traités ou optimisés notamment avec l'atelier de construction des avions, bâti sur deux étages ce qui réduit l'impact de l'imperméabilisation des sols. L'autre point souligné est la possibilité de réduire l'impact des trajets pendulaires domicile/travail par l'utilisation des modes de déplacements doux au profit de la proximité cugnalaise (piéton, deux roues,...)

Dans la réponse d'AURA AERA à l'avis de l'Autorité environnementale (Ae), le commissaire enquêteur note l'impossibilité technique et juridique de répondre à une évaluation unique du site de Francazal en raison des porteurs de projet et des maturités différents. Une coordination s'est néanmoins mise en place avec quatre maîtres d'ouvrage (Toulouse Métropole SETFA, Tarmac Aérosave et AURA AERO). Une enveloppe globale de Compensation de plus de 53 hectares (dont 16.2 ha pour AURA Factory) pour répondre aux impacts sur les espèces protégées.

L'Aigle botté est l'espèce cible principale ; le commissaire enquêteur note que les mesures de restauration d'habitats (friches, haies, garennes pour lapins) pour ce rapace bénéficieront par extension à l'ensemble du cortège de l'avifaune des milieux ouverts.



Enfin, l'obligation d'un suivi écologique rendu public sera le garant de la pérennité environnementale du site. Concernant le suivi proprement dit des terrassements et de la construction, l'appui d'un écologue pourrait participer à la préservation de la faune répertoriée et au respect des politiques et réglementations liées à la conservation et préservation de l'environnement. Est-ce envisagé ?

Question N°1 du commissaire enquêteur :

Avez-vous des informations plus avancées à donner sur le pilotage (actions, moyens, calendrier...) et les obligations assignées au futur Comité de suivi écologique. D'autre part, avez-vous prévu l'accompagnement de votre chantier par un écologue ?

Réponse du porteur d'AURA AERO :

AURA AERO confirme qu'il est prévu qu'un écologue conseille, accompagne et participe au suivi du projet tout au long de sa réalisation. Le périmètre de son intervention est décrit dans les mesures décrites dans le Dossier de dérogation « espèces protégées » dont la synthèse est présentée en page 242. L'écologue participera dans le cadre des mesures MFR2, MFR3, MCA1, etc. Il interviendra également en amont du démarrage du chantier pour établir le plan de gestion des sites de compensation. Enfin il sera, aux côtés d'AURA AERO, un acteur important du Comité de suivi écologique sur l'ensemble du site de Francazal qui sera mis en place en commun par les différents porteurs de projets avec les services de l'Etat, tel que décrit dans la mesure MA4. Cette mesure prévoit en particulier d'établir un Programme Global de Compensation, commun à tous les porteurs de projet.

Cette démarche a été confirmée par la DREAL Occitanie au travers de l'arrêté préfectoral n°31-2025-19 en date du 06 février 2026.

Les mesures décrites ci-dessous seront mises en œuvre selon les délais prévus par l'arrêté, soit 6 mois pour la validation du plan de gestion.

Avis du commissaire enquêteur :

Dans sa réponse AURA AERO a pris conscience des enjeux environnementaux avec le suivi d'un écologue en amont du démarrage des travaux jusqu'à la fin du chantier. Cette mesure est de nature à garantir la bonne exécution de l'opération en lien avec le Programme Global de Compensation commun à tous les porteurs de projet du site de Francazal.

5.4.2 Les avis favorables avec réserves @101 et @119:

@101 : L'association Ecolomobile fait la part entre les points jugés positifs ou négatifs. Ce futur site qui se veut la vitrine du développement des modes vertueux doit mettre l'accent sur sa desserte via les modes actifs à soigner tout particulièrement. Cette association regrette que ceci soit ignoré dans le dossier et préconise de faire appel à une agence spécialisée pour poursuivre la réflexion dans ce domaine.

Question N°2 du commissaire enquêteur :

Quelle réponse apportée par AURA AERO sur ce manque de lisibilité du projet sur ce point précis avec la proposition d'une agence spécialisée ?

Réponse du porteur d'AURA AERO:

Il convient ensuite de distinguer 2 types d'actions : celles à la portée d'AURA AERO, celles relevant des compétences des collectivités.

Concernant les premières, elles se limitent à la capacité d'intervention d'un porteur de projet privé, donc à des mesures favorisant le recours aux mobilités alternatives à la voiture en levant au maximum les freins qui pourraient être rencontrés par les salariés.

La contribution @101 de l'association Ecolomobile met en avant quelques-unes des mesures que nous avons prévues : la création d'un très grand stationnement « 2-roues », la mise à disposition de vestiaires et de douches dimensionnés pour l'intégralité des effectifs, l'établissement d'une convention avec Tisséo, ... actions décrites dans la mesure MR18 de notre Evaluation Environnementale.

AURA AERO, en tant qu'employeur, est particulièrement conscient des enjeux liés à la mobilité tant sur le plan du bien-être de ses salariés que sur le plan environnemental. C'est aussi une des raisons qui ont conduit à valider le choix de l'implantation du projet en zone urbanisée. En effet, tout projet d'implantation sur un aéroport excentré d'une aire urbaine aurait *de facto* conduit à une utilisation quasi-exclusive de la voiture comme moyen de transport domicile-travail.

Nous sommes toutefois conscients que la voiture restera encore pour des années le moyen de transport majoritaire, la proportion d'usage se réduisant au fur et à mesure des aménagements réalisés en dehors du projet. C'est pourquoi des échanges ont eu lieu très en amont avec la commune et Toulouse Métropole, dans le cadre du projet de création de la ZAC Campus Francazal. Nous avons répondu favorablement à la proposition de mutualiser les stationnements avec l'ensemble des acteurs du site, pour en optimiser l'utilisation. Nous avons d'ores-et-déjà contractualisé un engagement d'utiliser environ 40% des capacités de ce stationnement pour nos propres besoins.

Nous avons également validé lors de ces échanges, la création d'un second accès au site de Francazal, situé à l'Ouest du site, dont la position sera précisément définie par la collectivité dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Campus Francazal.

Concernant les secondes mesures, celles-ci sont en dehors du champ d'intervention d'AURA AERO. Nous parlons effectivement ici de l'aménagement d'infrastructures de type voiries, de modification des dessertes en transport en commun... AURA AERO est en position de demandeur et peut apporter des éléments chiffrés pour permettre de justifier ces mesures.

Comme nous l'avons présenté en introduction de notre mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale, la réhabilitation de l'ancienne base militaire de Francazal présente la particularité d'être réalisée par une succession de projets portés par des maîtres d'ouvrage distincts. Ces projets étant de natures, de temporalités différentes et soumis à des autorisations différentes. Cela étant un travail de mise en commun des réflexions a été engagé afin d'assurer une cohérence d'ensemble aux différents projets à une échelle de temps longue.

Ceci se traduit notamment sur les questions relatives à la mobilité. Nous avons précisé dans notre mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale page 24 : « *L'étude trafic réalisée par Aura Aero a été faite conjointement avec Tarmac Aerosave et Edeis, gestionnaire de l'aéroport. Elle a été réalisée sur la base de l'étude d'avant-projet de la ZAC Campus Francazal réalisée par Toulouse Métropole dans le cadre de ses études de dimensionnement entre 2022 et 2024. Elle a donc permis d'établir un point de référence intermédiaire à horizon 2030 qui permet de projeter avec plus de finesse l'évolution des besoins en mobilité sur le secteur. Les évolutions de parts modales prises en compte sont celles estimées à ce jour par Tisséo sur ce secteur. Toulouse Métropole s'appuiera des références chiffrées les plus à jour communiquées dans notre dossier pour actualiser sa propre étude d'impact et réaliser une estimation à horizon 2035 une fois les projets en place et terminés. [...]*

En revanche, Toulouse Métropole a prolongé la stratégie globale d'amélioration des conditions de dessertes tous modes (transports en commun, modes doux et flux routiers) jusqu'en 2035 via une étude de cohérence urbanisme-mobilités en intégrant la somme des projets existants et déclarés dans le cadre du PLUiH dans le secteur de Francazal élargi au sud-ouest métropolitain [...].

L'étude de Cohérence Urbanisme-Mobilités (ECUM) a été réalisée par Toulouse Métropole, avec l'appui de l'Agence d'Urbanisme de l'Aire Toulousaine et la participation des communes du secteur sud-ouest (Cugnaux, Toulouse, Tournefeuille, Villeneuve-Tolosane et Portet-sur-Garonne), le Muretain Agglomération, le Conseil Départemental 31 et Tisséo Collectivités.

L'objectif sur cet enjeu de mobilités est d'adopter une approche globale, partenariale, multimodale et phasée dans le temps, coordonnée à la montée en charge progressive du site de Francazal et des opérations environnantes (habitats et économies) projetées dans le nouveau PLUi H. »

L'ECUM formalise les besoins cumulés avec les autres perspectives de projets sur la zone de Francazal et ainsi permet de répondre aux attentes formulées dans les contributions @101 et @119 : amélioration de la desserte en transports en communs, création d'une liaison Gare de Colomiers / Gare de Portet-sur-Garonne, continuité des dessertes vélos, etc.

Ce document, validé par les différentes collectivités impliquées, permet également de projeter une feuille de route claire par tranche de 5 ans, 2025-2030 / 2030-2035 / 2035 et au-delà.

AURA AERO sera attentif à la bonne mise en œuvre de cette feuille de route.

Enfin, concernant le projet TARMAC Aerosave, nous avons pris soin de préciser que les éléments fournis dans notre dossier n'étaient pas des éléments définitifs, leur projet étant encore en phase d'études au moment de la rédaction de notre évaluation environnementale. Ils permettaient toutefois d'en apprécier les principaux enjeux. Le

dossier du projet TARMAC Aerosave a été déposé fin janvier 2026. Son instruction est donc engagée et les consultations du publique seront réalisées avec la version aboutie de leur projet. Et ce conformément aux engagements pris par les différents porteurs de projet.

Avis du commissaire enquêteur :

Dont acte

N° @119 : Le Collectif Francazal soulève le problème de l'édification d'une aire d'essais moteurs. Ce Collectif considère que le dossier manque de lisibilité sur ce point bien précis. Selon l'association, ce point nécessite une étude acoustique spécifique qui devrait préciser si une mutualisation avec d'autres acteurs du site Francazal est possible (*point évoqué en réunion publique à Cugnaux*)

Par ailleurs, le collectif soulève la question de la poursuite, ou non, du programme de fabrication du modèle INTEGRAL « R » à motorisation thermique plus impactant au niveau des nuisances sonores ?

Question N°3 du commissaire enquêteur :

Quelles sont les réponses apportées par AURA AERO sur l'édification d'une aire d'essais moteurs justifiant une étude acoustique spécifique avec la mutualisation ou non avec d'autres acteurs du site ? Et la construction de l'INTEGRAL R sera-t-elle poursuivie ?

Réponse du porteur d'AURA AERO:

Concernant l'aire d'essais moteurs, nous confirmons qu'une aire sera construite. En effet, comme cela a été dit dans la contribution @119, le gestionnaire de l'aéroport n'a pas pu fournir de date de mise en œuvre d'une telle installation au sein de l'aéroport de Francazal à court terme. Notre choix a donc été de réaliser cette aire au sein même du projet. Cette installation, qui ne sera pas occupée à temps plein pour les besoins d'AURA AERO, aura également 3 autres intérêts environnementaux.

Le premier est de réduire les besoins d'évacuations de terre du site. Cette aire sera réalisée en grande majorité à partir des merlons de terre existants autour des anciennes soutes à munitions. Nous favorisons ainsi la réutilisation des ressources naturelles présentes sur le site.

Le deuxième est d'y offrir un habitat pour la faune et la flore. Nous allons réaliser des plantations basses et des aménagements de garennes permettant à la petite avifaune et à la population de lapins de garenne présentes sur le site d'y retrouver un nouvel habitat.

Le troisième est de limiter les déplacements de nos avions sur l'aéroport. Un ouvrage du type « aire de point fixe » sur l'aéroport de Francazal serait dimensionné pour des aéronefs de beaucoup plus grande envergure, du type A320 ou B737. Compte-tenu de la taille de ces avions, son emplacement serait donc probablement situé plutôt en partie Est du site. Ceci signifie, pour éviter des pollutions sonores et de l'air liées aux déplacements, qu'il serait nécessaire de tracter nos avions sur toute la longueur de l'aéroport, aller et retour, générant des temps de déplacements et des risques associés peu compatibles avec une activité industrielle de production en série.

La conception de notre aire n'est pas encore totalement finalisée, nous ne disposons donc pas d'étude acoustique précise. Celle-ci est prévue et sera réalisée ultérieurement, conformément à notre engagement pris dans le mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale à la page 25.

A ce jour, cette aire est prévue pour les avions construits par AURA AERO et dans les limites techniques du taxiway qui desservira le projet, soit des avions à hélices avec une envergure maximale de 24m. Il ne sera donc pas possible d'y réaliser les essais moteurs d'autres aéronefs de plus grandes dimensions ou équipés de moteurs à réaction présents sur Franczal.

Il existe aujourd'hui peu d'avions de cette dimension sur Franczal. Nous avons engagé une discussion avec le gestionnaire de l'aéroport pour voir la possibilité d'accueillir ces avions si la situation se présentait à l'avenir.

Concernant les vols d'essais et de voltige, nous précisons que les vols lors desquels nous effectuons des manœuvres dites « de voltige » ne sont pas réalisés sur Franczal. Pour la réalisation de ceux-ci, nous nous rendons sur des zones où la réalisation de ses manœuvres sont autorisées. Par exemple au droit de l'aérodrome de Muret-Lherm ou vers Saint-Girons, dans l'espace réglementé dédié. Les vols d'essais nécessitant de maintenir une proximité avec Franczal sont très peu nombreux et se termineront avec la certification d'ERA d'ici 2030.

Concernant la poursuite du modèle Integral « R » et plus largement des avions à moteurs thermique, nous confirmons également que la production des variantes thermiques Integral R (dédié à la voltige) et Integral S (dédié à la formation) seront maintenues pour plusieurs années. En effet, ces versions thermiques représentent une première étape nécessaire permettant de certifier, donc de commercialiser un avion, et de structurer l'entreprise en tant que constructeur d'avions. La certification des variantes tout-électrique d'Integral devant intervenir d'ici fin 2027. Ensuite, comme cela est le cas dans les flottes automobiles, la transition vers les modèles tout-électrique se fera progressivement avec la montée en capacité des batteries électriques achetées par AURA AERO.

Nous avons pris en compte dans notre étude d'émissions de gaz à effet de serres une vision pessimiste de la montée en puissance d'Integral électrique avec une proportion moyenne de 50% de version thermique. Notre ambition est bien que les versions tout-électrique d'Integral représentent dans la décennie qui arrive une proportion supérieure à 80% des ventes.

Concernant le modèle ERA, avion de transport régional, les performances énergétiques des batteries actuellement disponibles ne permettent pas d'assurer des vols répondant aux besoins opérationnels sans hybridation. Notre discours n'a pas changé depuis le lancement officiel du programme en 2021. La particularité technique est que les moteurs thermiques sont situés à l'intérieur de l'avion, les émissions sonores seront donc d'autant réduites.

Avis du commissaire enquêteur :

Dont acte de la réponse d'AURA AERO sur ces deux points sensibles pour les riverains.

5.4.3 Les avis réservés sans prise de position @69 et @77

Ces deux avis touchent aux nuisances sonores, crainte majeure pour les riverains, liées à l'augmentation du trafic de l'aéroport (décollage et atterrissage liés aux tests des avions et autres essais en vol). Ces deux personnes craignent une augmentation des nuisances sonores.

Question N°4 du commissaire enquêteur :

Quelles sont les réponses apportées par AURA AERO sur ce point lié aux mouvements nécessairement en augmentation des avions ?

Réponse du porteur d'AURA AERO:

Concernant l'augmentation du trafic aérien, nous avons détaillé dans l'évaluation environnementale au chapitre A.2.4.2 Trafic, page 162 les perspectives d'évolution du trafic généré par la société. Bien que représentant une augmentation relative significative du nombre de vols, passant de 223 vols en 2025 à environ 575 vols /an à pleine cadence, ce nombre reste faible en valeur absolue. Pour mémoire, l'activité actuelle de l'aéroport est située entre 3 000 et 4 000 mouvements par an. Ces valeurs restent faibles au regard des hypothèses ayant conduit à la réalisation du Plan d'Exposition au Bruit, environ 10 000 mouvements par an.

Les vols réalisés sur Franczal ont lieu presque exclusivement en semaine de 8h à 18h, correspondant aux horaires d'ouverture de la tour de contrôle et à l'activité aéro-industrielle du site.

A titre de comparaison les 3 autres aérodromes de la région toulousaine ont une activité beaucoup plus intense : 66 578 en 2024 pour Toulouse-Blagnac, +/-57 000 pour Toulouse-Lasbordes et +/-30 000 pour Muret-Lherm.

Concernant le niveau de bruit des avions. Nous tenons tout d'abord à rappeler que, quoiqu'il arrive, nos avions respectent les normes de bruit en vigueur pour leurs catégories. Soit pour Integral un niveau de 85 dB(A), pour ERA 88 dB(A).

Integral R thermique, version la moins silencieuse de la gamme compte-tenu de sa puissance et de son hélice dédiée à la performance, a été certifiée à un niveau de 78,4 dB(A), soit moins qu'une tondeuse à gazon !

Les premières mesures de bruit faites pour Integral E sont de l'ordre de 65 à 70 dB(A).

Nos premières estimations concernant ERA nous permettent d'espérer un niveau de bruit de l'ordre de 70 à 75dB(A), soit le niveau d'une sonnerie de téléphone.

Les valeurs définitives seront établies dans le cadre des essais de certification des différents modèles et seront publiées publiquement dans les dossiers de certification des avions.

A titre de comparaison les niveaux de bruit des avions présents sur Franczal aujourd'hui sont présentés ci-dessous. Les données ont été extraites des fiches de certification des aéronefs lorsqu'elles existent (niveau de bruit en phase d'approche, la plus pénalisante pour les riverains).

* ATR 42/72 : Entre 93,8 et 96,6 EPNdB (*Effective Perceived Noise Decibel*) selon les versions

* Airbus A320 : Entre 92,5 et 96 EPNdB selon les versions

* Boeing 737 : Entre 93,6 et 96,5 EPNdB selon les versions

* Airbus A400M : 102,5 EPNdB

Pour rappel, une augmentation de 10dB représente une perception sonore environ deux fois plus forte.

Avis du commissaire enquêteur :

Dont acte de ces précisions comparatives apportées.

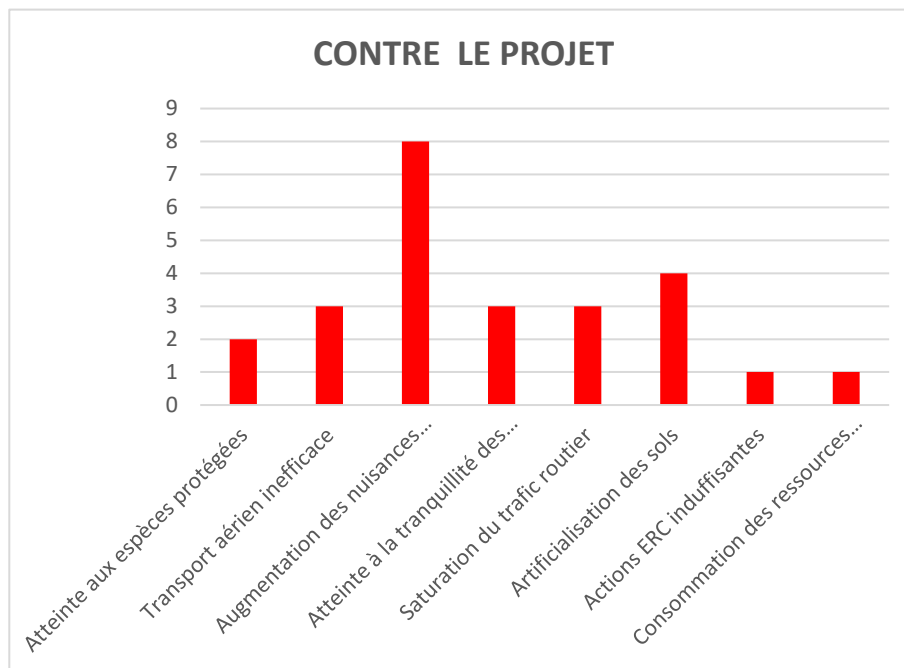
5.4.4 Les opposants au projet

Trois associations qui se sont exprimées contre le projet. @122, @124 et @128

La problématique principalement soulevée est liée à l'implantation d'une nouvelle usine qui va amplifier le phénomène de saturation des axes routiers sur le secteur ouest déjà bien encombré de la métropole toulousaine (priorité à la voiture avec un parking de 730 places ! ?) ; il en découle une atteinte à la tranquillité des riverains.

Un nouvel accès à l'A64 (échangeur de Portet) et un contournement routier (Saint-Simon) sont nécessaires pour absorber le flux des nouveaux salariés.

L'impact sur les espèces protégées, en particulier l'Aigle botté qui utilise le site comme terrain de chasse, est un point de friction majeur. Si certains jugent les mesures de compensation (24 ha pour 9 ha impactés) exceptionnelles, des associations les considèrent comme insuffisantes ou inadaptées.



En matière d'impact sur l'environnement, la construction de cette usine participe à l'artificialisation des sols et les actions sur la Compensation sont jugées insuffisantes.

Enfin ce type d'avions correspond, selon certains contributeurs, à un transport aérien inefficace. Quelques contributeurs questionnent l'intérêt public de subventionner une aviation de 19 places ou de loisir, jugée en concurrence avec le rail ou non prioritaire face à l'urgence climatique.

Question N°5 du commissaire enquêteur :

Le projet s'appuie sur l'étude Tisséo de cohérence Urbanisme/Mobilités à horizon 2035 et certains aménagements internes à votre emprise sont prévus pour favoriser les modes doux au bénéfice des futurs employés. L'ouverture Ouest du site de Francazal nécessiterait un traitement de type giratoire avec l'insertion de pistes cyclables au croisement de l'avenue du Général Joseph Barès avec la rue du Stade. Ce type d'aménagement métropolitain est-il à l'étude afin qu'il coïncide avec l'ouverture de l'usine ?



Réponse du porteur d'AURA AERO:

Comme nous l'avons dit dans les questions précédentes, des échanges ont été initiés avec Toulouse Métropole, porteur du projet d'aménagement de la ZAC Francazal, depuis plusieurs années. Ces échanges ont très rapidement conclu, études préalables sur le trafic à l'appui, de la nécessité de créer un second accès au site de Francazal côté Ouest donnant accès directement à l'avenue du Général Barès comme cela a été analysé par le commissaire enquêteur.

Plusieurs scénarios ont été étudiés par Toulouse Métropole, notamment sur la base des concertations préalables. Son emplacement exact est en cours de définition en fonction de l'aménagement de la ZAC et des différentes contraintes : urbanisme, sécurisation des modes de déplacements doux, accès transports en communs, sécurisation de l'accès au site, etc...

Sa mise en œuvre opérationnelle est prévue dans la phase 2030-2035 selon l'étude « ECUM » et correspond à la phase de montée en cadence de notre projet.

Avis du commissaire enquêteur :

Effectivement, la création du deuxième accès est étroitement dépendant du plan d'aménagement de la ZAC Francazal.

5.5 Mémoire en réponse

Le projet bénéficie d'un fort soutien pour ses promesses d'innovation et d'emploi, mais son acceptabilité locale dépendra de la solidité des réponses apportées sur la gestion du bruit, l'amélioration des accès en transports décarbonés et l'efficacité réelle des mesures de compensation écologique.

Le porteur de projet AURA AERO avait un délai maximum de quinze jours, à compter du 18 février 2026, pour retourner son mémoire en réponse, copie à la mairie de Cugnaux agissant en qualité d'Autorité Organisatrice.

5.6 Registre numérique : état des contributions

Le registre numérique produit par la société PubliLégal reprend l'intégralité des contributions composées de l'identité du déposant, l'objet de sa requête et le résumé de sa contribution produit par le commissaire enquêteur. Pour avoir l'intégralité des contributions accompagnées ou non de pièces jointes il convient de se reporter au fichier numérique joint au dossier du commissaire enquêteur.

REGISTRE NUMERIQUE
by PubliLégal

ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE À L'ÉTUDE D'IMPACT D'UN PROJET PORTÉ PAR AURA FACTORY SUR LE SITE DE FRANCAZAL SUR LA COMMUNE DE CUGNAUX

Contributions du 12/01/2026 au 12/02/2026

Rapport généré le 16/02/2026 à 19:21:49

Nombre d'avis déposés : 128

@1 - MAZZOLENI ROGER - Cugnaux

Date de dépôt : Le 12/01/2026 à 11:37:46

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : ETUDE D'IMPACT AURA-FACTORY SUR SITE DE FRANCAZAL.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

MAZZOLENI Roger apporte un soutien sans réserve au projet inscrit dans la fibre aéronautique toulousaine de niveau international.

@2 - MILLARD Pierre - Cugnaux

Date de dépôt : Le 12/01/2026 à 16:06:39

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Contribution à l'enquête publique Aura Aero

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

MILLARD Pierre est favorable au projet qui participe à la consolidation de la filière aéronautique et relance le site de Francazal.

@3 - Jean-Marie - Cugnaux

Organisme : CNES

Date de dépôt : Le 12/01/2026 à 16:18:18

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Réponse à l'enquête AURA AERO Francazal

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

Cet anonyme soutient le projet qui renforce la filière aéronautique et participe à la relance du site de Francazal.

@4 - Danne Spencer - Cugnaux

Date de dépôt : Le 13/01/2026 à 00:23:22

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Favorable au projet

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

SPENCER Danne est favorable au projet qui renforce la filière aéronautique, crée des emplois et bon pour le commerce

@5 - Afonso Daniel - Jurançon

Date de dépôt : Le 13/01/2026 à 09:06:46

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis favorable au projet AURA Factory

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

ALFONSO Daniel est favorable au projet qui renforce la filière aéronautique, relance Francazal, prend en compte les enjeux environnementaux et crée des emplois.

@6 - pelous fabien - Garidech

Date de dépôt : Le 13/01/2026 à 09:21:37

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : soutien au projet de construction bâtiment AURA AERO

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

PELOUS Fabien soutient le projet qui redynamise le site de Francazal et favorise le transport aérien décarboné.

@7 - Laurent - Vieille-Toulouse

Date de dépôt : Le 13/01/2026 à 09:39:55

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Je suis pour !

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

LE MOULLEC Laurent soutient le projet qui maîtrise les enjeux environnementaux.

@8 - Carriere Dylan - Tournefeuille

Date de dépôt : Le 13/01/2026 à 09:40:33

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis favorable au projet AURA Factory

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

CARRIERE Dylan, salarié d'AURA AERO, est favorable au projet : aviation décarbonée, créations d'emplois, alliance entre rigueur environnementale et souveraineté technologique française.

@9 - RAYMOND Frédéric - Seysses

Date de dépôt : Le 13/01/2026 à 09:41:51

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis sur le projet Aura Factory et son impact environnemental

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

RAYMOND Frédéric est favorable au projet qui maîtrise les enjeux environnementaux et écologiques (nuisances sonores, aigles bottés), et présente un intérêt économique pour Cugnaux.

@10 - GARÈS Alain - Toulouse

Date de dépôt : Le 13/01/2026 à 09:56:27

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Un projet exemplaire, une chance pour Toulouse.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

GARES Alain est favorable au projet qui participe au développement de Toulouse Métropole et de l'industrie française. Intérêts : construction décarbonée, respect de l'environnement, création d'emplois et renforcement du site de Francazal.

@11 - Emile - Palaja

Organisme : individuel

Date de dépôt : Le 13/01/2026 à 10:39:10

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

Cet anonyme soutient le projet.

@12 - GROEBLI KARL - Boujan-sur-Libron

Date de dépôt : Le 13/01/2026 à 11:13:46

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : POUR L'IMPLANTATION DE CE PROJET : UN GRAND OUI !!!

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

GROEBIL Karl soutient le projet , création d'emplois, application du développement durable et à la transition écologique

@13 - MITAUX-MAUROUARD Guy - Sanary-sur-Mer

Date de dépôt : Le 13/01/2026 à 11:44:00

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Projet AURA AERO

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

MITAUX MOROUARD Guy est favorable au projet

@14 - barutel didier - Cugnaux

Date de dépôt : Le 13/01/2026 à 12:23:34

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : projet AURA FACTORY

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

BARUTEL Didier soutient le projet.

@15 - TISSOT-DAGUETTE ALAIN - Tournefeuille

Date de dépôt : Le 13/01/2026 à 12:26:40

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : PRIORITE A L'INVESTISSEMENT

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

TISSOT DAGUETTE Alain soutient ce projet d'avenir qui tient compte des contraintes environnementales.

@16 - Barutel yvonne - Villeneuve-Tolosane

Date de dépôt : Le 13/01/2026 à 12:28:04

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : projet AURA Factory site de Francazal

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

BARUTEL Yvonne soutient le projet.

@17 - Rossi Jacques - Toulouse

Date de dépôt : Le 13/01/2026 à 12:43:59

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Pour la construction de l'usine de production d'AURA AERO !

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

ROSSI Jacques soutient le projet : décarbonation et réduction des nuisances du transport aérien.

@18 - Karine - Saint-Michel

Date de dépôt : Le 13/01/2026 à 12:53:03

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : APPROBATION

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

Cet anonyme soutient le projet au service de l'aviation durable.

@19 - Didier - Villeneuve-Tolosane

Date de dépôt :

Date de dépôt : Le 13/01/2026 à 13:33:11

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis AURA Factory Francazal

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

Cet anonyme, qui réside à 1 km de Francazal, soutient le projet de construction d'avions propres.

@20 - OLLIVIER Gilbert - Montpitol

Date de dépôt :

Date de dépôt : Le 13/01/2026 à 15:32:38

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : SOUTIEN AU PORJET AURA AERO

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

OLLIVIER Gilbert soutient ce projet exemplaire au plan environnemental, créateur d'emplois et renforcement de la filière aéronautique.

@21 - MISSON THIERRY - Beauzelle

Date de dépôt :

Date de dépôt : Le 13/01/2026 à 15:45:12

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Impact AURA Factory

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

MISSION Thierry soutient le projet pour aviation décarbonée avec création d'emplois. Il regrette l'avis négatif sur les aspects environnementaux. Pour le projet à 200%.

@22 - Thibault - Toulouse

Date de dépôt :Le 13/01/2026 à 22:38:45

Lieu de dépôt :Sur le registre électronique

Objet :ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE À L'ÉTUDE D'IMPACT D'UN PROJET PORTÉ PAR AURA FACTORY

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

Cet anonyme est favorable au projet qui participe à la réindustrialisation, crée des emplois dans un secteur pour la décarbonation.

@23 - Fournier Nadege - Verdun-sur-Garonne

Date de dépôt :Le 14/01/2026 à 07:08:11

Lieu de dépôt :Sur le registre électronique

Objet : Projet AURA FACTORY sur le site de Franczal

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

FOURNIER Nadège est favorable au projet sans argumentation.

@24 - MONTEL Jean Louis - Pélissanne

Date de dépôt :Le 14/01/2026 à 09:01:26

Lieu de dépôt :Sur le registre électronique

Objet : Avis sur le projet Aura Factory

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

MONTEL Jean-Louis soutient le projet considéré comme majeur dans la décarbonation du transport aérien. Ce monsieur souligne la volonté de travailler de concert entre les différents maîtres d'ouvrage pour consolider les besoins de compensation. 1600 emplois créés pour l'aviation de demain !

@25 - COUPIER Alain - Toulouse:

Date de dépôt :Le 14/01/2026 à 10:07:10

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Soutien au projet AURA FACTORY

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

COUPIER Alain soutient le projet et argumente avec une balance bénéfiques risques très positives : 1- site de Franczal valorisé- 2 -usine moderne- 3 - les réserves de la CSRPN ont une réponse par la Compensation 4- le déplacement de sept couples d'aigles bottés est à mettre en balance avec la création de 1600 emplois et la décarbonation de l'aviation.- 5 - gamme de produits décarbonés pour des avions destinés aux courtes et moyennes distances.

@26 - José – Cugnaux

Date de dépôt :

Date de dépôt : Le 14/01/2026 à 13:18:28

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis sur le projet

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

Cet anonyme est favorable au projet : création d'emploi, production décarbonée et Francazal est très accessible par les liaisons douces.

@27 - LLOVERAS Alban - Cugnaux

Date de dépôt : Le 14/01/2026 à 15:03:46

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Favorable au projet

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

LLOVERAS Alban exprime son soutien au projet : création d'emplois - transition écologique et innovation industrielle - valorisation du site de Francazal - Impact maîtrisé et bénéfiques pour les habitants

@28 - Emmanuel - Nantes

Date de dépôt : Le 14/01/2026 à 17:21:45

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Construction d'un site industriel

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

FABRE Emmanuel soutient le projet qui participe à la création d'emplois dans le secteur industriel et ce dans une filière innovante (avions décarbonés, baisse des émissions de CO2).

@29 - Diloy Alain - Castelmaurou

Date de dépôt : Le 14/01/2026 à 20:38:41

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Projet AURA AERO sur l'aérodrome de Francazal

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

DILOY Alain est favorable au projet, atout de l'aviation mondiale et en conformité avec l'environnement.

@30 - bertrand camille - Grenoble

Date de dépôt : Le 15/01/2026 à 00:09:54

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE À L'ÉTUDE D'IMPACT D'UN PROJET PORTÉ PAR AURA FACTORY SUR LE SITE DE FRANCAZAL SUR LA COMMUNE DE CUGNAUX

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

BERTRAND Camille est favorable au projet qui participe à la réindustrialisation de la France

@31 - bastien - La Salvetat-Saint-Gilles

Date de dépôt : Le 15/01/2026 à 12:07:19

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Soutien à AURA Factory

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

Cet anonyme soutient le projet qui participe à la réindustrialisation de la France, crée des emplois et prend compte des enjeux environnementaux

@32 - andré - Cugnaux

Organisme : walden

Date de dépôt : Le 15/01/2026 à 18:14:28

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Enquête publique, liée à l'évaluation environnementale globale du projet, Aura Factory.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

Cet anonyme soutient le projet porté par une ambition industrielle forte et une exigence environnementale élevée

@33 - Bertrand - Pernes-les-Fontaines

Date de dépôt : Le 19/01/2026 à 11:52:50

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Stop au gaspillage d'argent public !

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

Cet anonyme est contre ce projet qui mobilise de l'argent public. Le rail et le transport commun routier sont plus écologiques et touchent plus de monde. Les collectivités ne vont plus subventionner les petits aéroports par manque de moyens

@34 - Teiko - Cugnaux

Date de dépôt : Le 19/01/2026 à 15:14:59

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis défavorable

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

Cet anonyme est contre le projet qui aggrave la qualité de vie dans une zone urbanisée. Un parc et un lieu culturel seraient préférables pour les habitants qui aspirent à une qualité de vie.

@35 - Cochet-Bouziane Jean-François - Cugnaux

Date de dépôt : Le 19/01/2026 à 16:25:28

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Positif à ce projet

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

COCHET BOUZIANE Jean-François soutient le projet créateur d'emplois sur Francazal avec des retombées positives pour Cugnaux.

@36 - DEBA alain - Cugnaux

Date de dépôt : Le 19/01/2026 à 16:30:02

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : FAVORABLE

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

DEBA Alain soutient le projet créateur d'emplois et positif pour la décarbonation

@37 - DEBA Martine - Cugnaux

Date de dépôt : Le 19/01/2026 à 16:31:21

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : FAVORABLE

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

DEBA Martine soutient le projet jugé pertinent.

@38 - GINESTET Éric - Mons

Date de dépôt : Le 19/01/2026 à 17:37:45

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Soutien au projet Aura Factory Francazal

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

GINESTET Éric soutient le projet qui participe à la réindustrialisation de notre pays, favorise notre système de défense, affiche une politique environnementale innovante et responsable, crée des emplois et renforce la filière aéronautique sur Toulouse.

@39 - Bourjade Sylvain - Toulouse

Date de dépôt : Le 20/01/2026 à 12:40:26

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Soutien d'Aura Factory

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

BOURJADE Sylvain soutient ce projet d'intérêt majeur, conciliant ambition industrielle, responsabilité environnementale et contribution durable au développement économique et technologique du territoire.

@40 - Solange - Cugnaux

Date de dépôt : Le 21/01/2026 à 11:13:14

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Contribution à l'enquête publique Projet AURA Factory Site de Toulouse-Francazal

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

Cet anonyme soutient le projet estimé d'intérêt général, économiquement pertinent, socialement structurant et environnementalement perfectible mais légitime. Cette

opportunité industrielle est génératrice d'emplois avec la possibilité de réduire les liaisons domicile-travail conformément aux orientations inscrites dans le PLUi H.

@41 - PARELON Éric - Toulouse

Date de dépôt : Le 21/01/2026 à 16:50:35

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Soutien à la création du site industriel AURA FACTORY

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

PALERON Éric soutient le projet qui participe au renforcement de la filière aéronautique sur Toulouse, est créateur d'emplois et maîtrise l'impact environnemental. Il est stratégique pour le développement de la société AURA AERO.

E42 - Julien Blanc-Galra

Date de dépôt : Le 22/01/2026 à 16:21:27

Lieu de dépôt : Par email

Objet : Contribution de la FRTP Occitanie

Pièce(s) jointes(s) : image001.png / image002.png

Contribution FRTP I EP étude d'impact Aura Factory - Cugnaux.pdf

Synthèse :

BLANC GALRA Julien représentant de la Fédération Régionale des Travaux Publics soutient le projet qui participe à la valorisation de Francazal. Les entreprises de TP aux compétences en matière de transition écologique souhaitent une articulation avec les différents acteurs afin de garantir une insertion durable du projet.

@43 - Sylvie - Cugnaux

Date de dépôt : Le 22/01/2026 à 18:47:06

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : 20260122 Contribution Sylvie NOËL-Cugnalaise

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

Cet anonyme soutient le projet inscrit dans une perspective d'avenir en matière aéronautique. Les retombées seront positives pour la base de Francazal et pour Cugnaux. Cette personne souligne la volonté de transparence d'AURA dans le volet étude d'impact environnementale. Pour améliorer la desserte au site ne faut-il pas créer un nouvel accès direct sur l'A64 ?

@44 - Aline - Cugnaux

Date de dépôt : Le 22/01/2026 à 22:43:43

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis favorable

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse : -

@45 - Philippe - Cugnaux

Date de dépôt : Le 24/01/2026 à 17:33:35

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis favorable

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

Cet anonyme soutient le projet créateur d'emplois et inscrit dans le rayonnement de Toulouse dans le domaine aéronautique. Les innovations répondent aux enjeux écologiques actuels.

@46 - Catherine MENINGAUD - Cugnaux

Date de dépôt : Le 26/01/2026 à 11:00:20

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Etude impact d'un projet d'installation d'AURA FACTORY sur le site de FRANCAZAL à CUGNAUX

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

MENINGAUD Catherine soutient le projet pour des raisons écologiques (aviation décarbonée) et pour raisons économiques (création d'emplois et retombées pour Cugnaux)

@47 - MARLOYE ANNA - Cugnaux

Date de dépôt : Le 27/01/2026 à 11:52:41

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Projet Aura Aéro

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

MALORYE Anna soutient le projet aux retombées intéressantes pour l'emploi et pour Cugnaux, sur le site Francazal complètement adapté.

@48 - LYORET Sandrine - Cugnaux

Date de dépôt : Le 28/01/2026 à 18:44:02

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Contribution à l'enquête publique pour AURA AERO

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

LLORET Sandrine soutient le projet qui dynamise Francazal, crée des emplois et a des retombées positives pour Cugnaux

@49 - HUET Gérard - Toulouse

Date de dépôt : Le 29/01/2026 à 15:05:14

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Projet Aura Aero à Francazal

Pièce(s) jointes(s) :

ENQUÊTE PUBLIQUE AURA AERO - G.HUET.pdf

Synthèse :

HUET Gérald soutient le projet qui réactive Francazal, s'inscrit dans la filière aéronautique, participe à réduire l'empreinte carbone et s'installe dans des bâtiments répondant à une démarche vertueuse et environnementale.

@50 - MARTIN Michel - Cugnaux

Date de dépôt : Le 29/01/2026 à 15:23:03

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis sur l'étude environnementale

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

MARTIN Michel a été reçu par le commissaire enquêteur lors de la permanence du 28 janvier. Il dépose trois contributions. La première et la seconde sur les aspects environnementaux sont identiques, donc une seule est retenue. Cf Contribution N° 51.

@51 - MARTIN Michel - Cugnaux

Date de dépôt : Le 29/01/2026 à 15:27:44

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis Général sur le projet AURA Factory

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

MARTIN Michel oriente sa deuxième contribution sur les aspects environnementaux. Il évoque l'Avis défavorable du CRSPN en pointant les atouts du dossier notamment sur les capacités d'adaptation de "l'aigle botté" sur les espaces de compensation. Par ailleurs la "mousse fleurie" est abondante sur le site et peut se reproduire. Au-delà, le bruit engendré par les avions électriques seront sans commune mesure avec l'activité des Nord Atlas, des Transall et autres hélicoptères déjà présente sur Francazal. Enfin, le projet contribue à la réduction des GES.

@52 - MARTIN Michel - Cugnaux

Date de dépôt : Le 29/01/2026 à 15:31:29

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis Général sur le projet AURA Factory

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

MARTIN Michel dans sa troisième contribution évoque la compétition internationale (notamment Chine) dans laquelle est engagée cette entreprise qui vise à construire des avions décarbonés. AURA AERO doit obtenir rapidement le feu vert pour une installation rapide sur Francazal.

@53 - Osdoit Jean-Marie - Paris

Date de dépôt : Le 30/01/2026 à 14:10:57

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Projet de Aura Factory sur le site de Francazal, commune de Cugnaux

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

OSDOIT Jean-Marie soutient le projet implanté à Francazal

@54 - Laurent - Paris

Date de dépôt : Le 30/01/2026 à 14:11:02

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis Favorable

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

Cet anonyme soutient le projet qui participe à la décarbonation de l'aviation et contribue à la création d'emplois.

@55 - Pierre - Cornebarrieu

Date de dépôt : Le 30/01/2026 à 14:29:01

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : projet AURA AERO

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

Cet anonyme soutient le projet sur ce site emblématique.

@56 - Christian - Toulouse

Date de dépôt : Le 30/01/2026 à 14:45:51

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Projet d'Aura Factory

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

Cet anonyme soutient le projet qui s'inscrit dans la décarbonation du transport aérien.

@57 - DELESALLE Éric - Pujaudran

Date de dépôt : Le 30/01/2026 à 15:48:17

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Soutien au développement d'AURA AERO sur le site de Francazal

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

DELESALLE Éric, ancien directeur des essais de l'ATR, soutient l'initiative d'AURA AERO dans leur projet de décarbonation de l'aviation. Cette société est en passe de devenir un acteur majeur de la filière et tout doit être mis en œuvre pour la réalisation du projet.

@58 - Hansen Nils Harald - Cugnaux

Date de dépôt : Le 30/01/2026 à 15:49:04

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Usine Aura Aero sur Francazal

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

HANSEN Nils Harald soutient le projet de construction d'une usine respectueuse des normes environnementales.

@59 - Régis - Saint-Jory

Date de dépôt : Le 30/01/2026 à 16:07:29

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Projet AURA FACTORY

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

Cet anonyme soutient le projet qui participe à faire de Toulouse une des capitales mondiales de l'aviation. L'impact environnemental est maîtrisé sur un site historique tourné vers l'aviation.

@60 - Stéphane - Cugnaux

Date de dépôt : Le 30/01/2026 à 16:16:42

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Projet Aura Aero

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

Stéphane est défavorable au projet générateur de nuisances pour les riverains (tranquillité et saturations des circulations)

@61 - VIDAL Bertrand - Toulouse

Date de dépôt : Le 30/01/2026 à 16:23:17

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Étude d'impact à?" Projet AURA Aero / Future AURA Factory à?" Site de Francazal (Commune de Cugnaux)

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

VIDAL Bertrand soutient le projet considéré comme structurant pour l'emploi et l'économie locale. Ce projet participe à la dynamique de Francazal et présente des compatibilités avec les objectifs de transition et d'innovation. Ce monsieur soulève néanmoins le problème sur les nuisances et la qualité de vie qui méritent une vigilance particulière. Il demande enfin le maintien d'une concertation locale dans la durée.

@62 - GARNIER JEAN GABRIEL - Saint-Grégoire

Date de dépôt : Le 30/01/2026 à 16:28:55

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : AURA FACTORY

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

GARNIER Jean-Gabriel soutient le projet et remercie les élus et responsables pour leur accompagnement de ce type de projet vecteur d'une nouvelle aviation sur Toulouse.

@63 - PRADILLE Michel - Toulouse

Date de dépôt : Le 30/01/2026 à 16:40:23

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Intérêt dans la construction de l'usine de AURA AERO à Francazal

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

PRADILLE Michel soutient le projet d'AURA AERO pionnière dans l'aviation plus durable. le développement de l'entreprise participera à renforcer l'écosystème aéronautique local.

@64 - Angoulevant Olivier - Bordeaux

Date de dépôt : Le 30/01/2026 à 17:16:35

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis très favorable

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

AGOULEVANT Olivier est favorable au projet créateur d'emplois qualifiés.

@65 - parraguette frederic - Peyrusse-Grande

Date de dépôt : Le 30/01/2026 à 18:28:52

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Aura est une entreprise innovante au service d'une aviation plus durable

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

PARAGUETTE Frédéric considère qu'AURA AERO est innovante au service d'une aviation plus durable.

@66 - Kermarrec Patrice - Toulouse

Date de dépôt : Le 30/01/2026 à 20:25:36

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis favorable

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

KERMARREC Patrice soutient ce dossier stratégique pour le développement de l'entreprise. Le projet est exemplaire sur le plan environnemental, il est vecteur d'une aviation durable, créateur d'emplois et participe à la dynamique toulousaine dans la compétition mondiale de l'aéronautique.

@67 - VENTRE Thierry - Blagnac

Date de dépôt : Le 31/01/2026 à 13:13:43

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis professionnel aéronautique

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

VENTRE Thierry soutient le projet qui prépare l'avenir de l'aéronautique, renforce la place de l'agglomération toulousaine comme pilier français et mondial et redonne un élan à Francazal.

@68 - Franck - Cugnaux

Date de dépôt : Le 31/01/2026 à 13:31:41

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Soutien en faveur du développement industriel d'Aura Aero sur le site de Francazal

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

Cet anonyme soutient le projet stratégique pour l'INTEGRAL et l'ERA, exemplaire sur le plan environnemental, inscrit dans une dynamique pour une aviation durable, créateur d'emplois et renforçant la place de Toulouse dans le marché mondial de l'aéronautique

@69 - Caroline - Cugnaux

Date de dépôt :Le 31/01/2026 à 15:16:30

Lieu de dépôt :Sur le registre électronique

Objet : Étude d'impact Aura Aero à Cugnaux

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

Cet anonyme fait part de sa réserve sur l'augmentation des nuisances sonores engendrées par le projet proche des habitations riveraines.

@70 - GUGGARI Marc - Saint-Marcel-Paulel

Date de dépôt :Le 01/02/2026 à 09:46:16

Lieu de dépôt :Sur le registre électronique

Objet :Aura Aero Factory - Un projet majeur pour la région

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

GUGGARI Marc soutient le projet porteur d'emplois, de technologies innovantes avec une visibilité à l'international sur la base de compétences locales. Initiative essentielle à l'environnement.

@71 - Weissenbacher Guy - Toulouse

Date de dépôt :Le 01/02/2026 à 17:08:16

Lieu de dépôt :Sur le registre électronique

Objet : Soutien total au projet d'Aura Aero Factory

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

WEISSEMBACHER Guy soutient le projet qu'il juge exemplaire en tout point. L'architecture est élégante et sobre.

@72 - BÉNAROYA Christophe - Toulouse

Date de dépôt :Le 01/02/2026 à 18:38:34

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Quand l'industrie se marie à l'avenir décarboné

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

BENAROYA Christophe, enseignant chercheur, soutient le projet qui s'inscrit dans une dynamique aéronautique déjà bien ancrée sur Toulouse. Franczal est un signal supplémentaire puissant de l'écosystème aérospatial. Les enjeux environnementaux sont au cœur du projet qui contribue à réanimer les esprits constructifs et porteurs d'avenir.

@73 - LAVIGNE Romain - Tournefeuille

Date de dépôt :Le 02/02/2026 à 09:37:07

Lieu de dépôt :Sur le registre électronique

Objet : Favorable

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

LAVIGNE Romain soutient le projet qui renforce la filière aéronautique sur Toulouse, génère des emplois qualifiés, permet la construction d'avions moins bruyants et non consommateurs d'énergie fossile.

@74 - MASSON Gerard - Cugnaux

Date de dépôt : Le 02/02/2026 à 11:48:16

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : refus d'implantation d'AURA FACTORY

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

MASSON Gérard s'oppose au projet générateur de bruits lors des essais des avions.

@75 - Jean Michel MENINGAUD - Cugnaux

Date de dépôt : Le 02/02/2026 à 19:07:25

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Installation de AURA AERO sur le site de Franczal

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

MENINGAUD Jean-Michel est favorable au projet qui participe à une activité décarbonée, favorise les emplois de proximité et s'implante sur la base aéronautique de Franczal.

@76 - Céline - Cugnaux

Date de dépôt : Le 03/02/2026 à 13:58:05

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Implantation AURA AERO zone Franczal

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

Cet anonyme est défavorable au projet générateur de nuisances et porteur d'aggravation au trafic d'accès à Franczal. Qui va bénéficier d'un avion de 19 places ?

E77 - Jean-Michel LABORIE

Date de dépôt : Le 03/02/2026 à 19:05:19

Lieu de dépôt : Par email

Objet : Enquête publique

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

Cet anonyme demande que soit communiqué une analyse sur les impacts des nuisances sonores.

@78 - BUSSON ANNE - Pibrac

Date de dépôt : Le 04/02/2026 à 16:38:31

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Site industriel AURA AERO

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

BUSSON Anne est favorable au projet exemplaire dans le domaine de l'environnement, au service d'une aviation plus durable ; créateur d'emplois hautement qualifié et renforçant la filière sur Toulouse N°1 de l'aéronautique. Mondiale.

@79 - TROTIGNON ANNIE - Cugnaux

Date de dépôt :Le 05/02/2026 à 12:25:27

Lieu de dépôt :Sur le registre électronique

Objet :Mon avis

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

TROTIGNON Annie est favorable au projet.

@80 - Lagarde Alain - Cugnaux

Date de dépôt :Le 05/02/2026 à 14:30:43

Lieu de dépôt :Sur le registre électronique

Objet :Projet Aura Factory

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

LAGARDE Alain soutient le projet bonne opportunité pour Cugnaux, pour Francazal et pour l'emploi dans un secteur innovant.

@81 - Naudin Gerard - Cugnaux

Date de dépôt :Le 05/02/2026 à 16:20:06

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Enquête publique Aura Factory à Francazal

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

NAUDIN Gérard soutient le projet créateur d'emplois, générateur de retombées économique pour Cugnaux et concernant le bruit, rien de comparable avec ceux des Nord Atlas ou autre Transall dans le passé.

@82 - Jeanine - Cugnaux

Date de dépôt :Le 05/02/2026 à 18:50:05

Lieu de dépôt :Sur le registre électronique

Objet : Enquête publique relative au projet porté par AURA FACTORY sur le site de FRANCAZAL.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

Cet anonyme soutient le projet créateur d'emplois et dynamisant pour Cugnaux. Pour les nuisances sonores rien de comparable avec ceux émises par la base 101 dans le passé.

@83 - Christian - Cugnaux

Date de dépôt :Le 06/02/2026 à 14:29:10

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Projet d'implantation Aura Factory

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

Cet anonyme soutient le projet créateur d'emplois dans une industrie de pointe et parfaitement adapté au site de Francazal, une chance pour Cugnaux.

@84 - DOZIERES Michel - Pibrac

Date de dépôt :Le 06/02/2026 à 15:54:58

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Soutien au projet

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse : -

@85 - Max - Cugnaux

Date de dépôt : Le 06/02/2026 à 16:42:40

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Oui au projet d'AURA FACTORY

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

Cet anonyme soutient le projet vers une aviation décarbonée, créateur d'emplois en participant à la dynamisation de Francazal. C'est un investissement structurant pour la métropole.

@86 - Danielle - Cugnaux

Date de dépôt : Le 06/02/2026 à 16:52:07

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Projet Aura Factory (site de Francazal, Cugnaux)

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

Cet anonyme soutient le projet implanté sur le site de Francazal au passé historique tourné vers l'activité aéronautique. La dimension nouvelle apportée par l'aviation décarbonée s'inscrit dans les besoins économiques, technologiques et environnementaux. Ce projet est une source d'emplois profitables à Cugnaux et à la métropole. La vocation de Francazal limite l'artificialisation des sols.

@88 - MARYSE - Cugnaux

Date de dépôt : Le 06/02/2026 à 19:04:36

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Enquête publique relative à l'étude d'impact d'un projet porté par AURA FACTORY sur le site de Francazal sur la commune de Cugnaux

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

Cette anonyme soutient le projet constructeur d'avions décarbonés et créateur d'emplois avec des retombées bénéfiques pour l'ouest toulousain.

@89 - Cochet Bouziane Julien - Cugnaux

Date de dépôt : Le 07/02/2026 à 10:17:24

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Pour développer le tissu d'entreprises à Francazal

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

COCHET BOUZIANE Julien soutient le projet véritable opportunité pour Cugnaux devenue cité dortoir, avec un renforcement industriel du tissu local et une possibilité pour les cugnais de limiter les trajets domicile travail

@90 - Michel - Cugnaux

Date de dépôt : Le 07/02/2026 à 20:05:54

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Favorable sous conditions " Garanties exigées sur biodiversité, bruit et vocation industrielle »

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

Cet anonyme émet un avis anonyme sous conditions d'une présentation précise des mesures de compensation, de la garantie de leur pérennité et d'une obligation de suivi écologique public dans le temps

@91 - BOSCHER MARIE-FRANCOISE - Saint-Grégoire

Date de dépôt : Le 08/02/2026 à 11:14:32

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis sur les impacts du projet d'Aura Factory

Pièce(s) jointes(s) :

Place d'armes Francazal.pdf

Patrimoine-L 'architecture militaire_FRANCAZAL.pdf

ETUDE IMPACT PROJET AURA FACTURY.pdf

Synthèse :

BOSCHER Marie Françoise oriente sa contribution sur le traitement environnemental du dossier qui lui semble rigoureux et pointilleux. Elle reprend les termes de l'Ae notamment sur les mesures ERC clairement structurées et bien articulées. Son écrit est accompagné d'une note sur le sujet et de photos du site de Francazal marqué par une architecture militaire.

@94 - PEIDRO Jean-Claude - Cugnaux

Date de dépôt : Le 09/02/2026 à 11:23:56

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : contribution enquête publique projet AURA FACTORY

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse : -

@95 - Naudin Jean-Claude - Cugnaux

Date de dépôt : Le 09/02/2026 à 13:55:34

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Enquête publique relative à l'étude d'impact d'un projet porté par AURA FACTORY sur le site de Francazal

Pièce(s) jointes(s) :

contributionJCN.pdf

Synthèse :

NAUDIN Jean-Claude présente un mémoire favorable au projet. son argumentaire est très détaillé et axée sur 4 points : 1- la mobilité sur Cugnaux (trajets domicile/ travail améliorés par les liaisons douces notamment) renforçant la cohérence Emploi / infrastructures PIMSOT / 2- les nuisances sonores contenues et sans commune mesure avec l'activité

ancienne de la base de Francazal / 3- une intégration paysagère réussie dans l'attente des futurs projets coordonnés par les maîtres d'ouvrage.

@96 - DUFFORT Josiane - Cugnaux

Date de dépôt : Le 09/02/2026 à 16:31:19

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Projet porté par Aura Factory sur le site de Francazal - Cugnaux

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

DUFFORT Josiane soutient le projet acteur du développement de Francazal et de l'aviation décarbonée en proposant une création d'emplois significative.

@97 - Labarbarie Eric - Madrid

Date de dépôt : Le 09/02/2026 à 19:39:48

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : AURA AERO : Construction d'une usine de fabrication

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

LABARBARIE Éric soutient le projet pour des raisons économiques et création d'emploi, respect de l'environnement, aviation du futur et renforcement de la région toulousaine comme pôle d'attractivité aéronautique et spatial.

@98 - Naudin Jean-Claude - Cugnaux

Date de dépôt : Le 10/02/2026 à 11:17:11

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET PORTE PAR AERO FACTORY FRANCAZAL

Pièce(s) jointes(s) :
contributionJCN.pdf

Synthèse :

Doublon cf @95

@99 - FRAISSE Anne - Toulouse

Date de dépôt :

Date de dépôt : Le 10/02/2026 à 11:37:54

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Projet Aura Factory

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

FRAISSE Anne soutient le projet qu'elle juge vertueux dans le domaine de l'aviation décarbonée et dans la façon de redynamiser Francazal avec ses pistes d'aéroport. Ce projet participe au maintien de l'activité sur Toulouse Métropole.

@100 - NOEL Jean-Marc - Cugnaux

Date de dépôt :

Date de dépôt : Le 10/02/2026 à 11:46:13

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis sur l'implantation d'Aura Factory à Cugnaux

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

NOEL Jean-Marc soutient le projet qui participe à l'essor d'une aéronautique diversifiée sur la métropole toulousaine.

@101 - Ecolomobile - Cugnaux

Date de dépôt : Le 10/02/2026 à 13:25:02

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Retour sur le volet mobilité de l'étude d'impact

Pièce(s) jointes(s) :

Réponse Ecolomobile à étude impact Aura Aero et Tarmac Aerosave.pdf

Synthèse :

L'association écolomobile fait la part des points positifs et négatifs du projet AURA Factory et plus largement des futurs aménagements de Francazal en lien avec le sujet de la mobilité ; Elle recommande de prendre l'attache d'une agence spécialisée dans le report modal (Piétons, Cycles, Transports en commun) pour des aménagements innovants ; Un Plan de Mobilité Commun à la Zone est indispensable (Aura Factory, TARMAC Aerosave, ...) Elle demande que soit prise en compte, dès le démarrage du nouveau site, l'ouverture de la deuxième entrée de Francazal.

@102 - GARCIA CAROLINE - Toulouse

Date de dépôt : Le 10/02/2026 à 15:24:52

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis favorable

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

GARCIA Caroline soutient le projet porté par une entreprise qui a démontré son savoir-faire.

@103 - Béatrice - Cugnaux

Organisme : Hôtel & Events LE PATIO OCCITAN

Date de dépôt :

Date de dépôt : Le 10/02/2026 à 18:49:32

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Le projet AURA Factory

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

Cet anonyme soutient le projet créateur d'emplois, acteur de la dynamique cugnalaise et porteur d'une aviation décarbonée.

@104 - PILLOT Jean-Marie - Balma

Date de dépôt : Le 10/02/2026 à 18:57:51

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis favorable au projet d'implantation de l'usine AURA Factory sur le site de Francazal

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

PILLOT Jean-Marie soutient le projet pour 3 raisons :

- filière d'excellence créant 1600 emplois à valeur ajoutée qui participe au maintien de Toulouse sur la 1° marche mondiale.
- en jeux de décarbonation de l'aviation avec des modèles produits dans une usine de conception innovant sur 2 niveaux réduisant ainsi l'imperméabilisation des sols.
- Le choix de Francazal favorise une intégration environnementale optimisée avec un faible impact sur la faune locale (aigle botté)

Ce monsieur demande une accélération des procédures pour un démarrage sans délai.

@105 - COLAS Christian - Cugnaux

Date de dépôt : Le 10/02/2026 à 19:15:08

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Favorable au projet AURA AÉRO

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

COLAS Olivier soutient le projet qui redynamise Francazal et crée des emplois avec de nouveaux métiers.

@106 - Lasserre Philippe - Cugnaux

Date de dépôt : Le 10/02/2026 à 19:27:15

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Enquête publique Aura Aero

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse : -

@107 - M.Hélène - Cugnaux

Date de dépôt : Le 10/02/2026 à 20:20:10

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Pour le projet

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

Cet anonyme soutient le projet d'envergure économique et écologique avec des retombées positives pour Cugnaux.

@108 - Faur Ghislain - Cugnaux

Date de dépôt : Le 11/02/2026 à 05:32:02

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Aura Factory

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

FAUR Gislain est favorable au projet.

@109 - COCHET PAUL - Cugnaux

Date de dépôt : Le 11/02/2026 à 10:08:17

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : enquête publique AURAAERO

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse : -

COCHET Paul soutient le projet créateur d'emplois, belle réussite pour l'avion décarboné.

@110 - ROLLOT Thomas - Cugnaux

Date de dépôt : Le 11/02/2026 à 11:23:20

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Emploi local, environnement préservé et ville intelligente

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse : -

ROLLOT Thomas soutient le projet par conviction profonde: emplois environnement préservé et ville intelligente

@111 - NICOLE - Cugnaux

Date de dépôt : Le 11/02/2026 à 11:37:38

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Aura Factory Francazal

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

Cet anonyme soutient le projet sans argumenter.

@112 - Yves - Cugnaux

Date de dépôt : Le 11/02/2026 à 11:54:10

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Aura Factory Francazal

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

Cet anonyme soutient le projet sans argumenter.

@113 - Mpaule - Cugnaux

Date de dépôt : Le 11/02/2026 à 12:16:01

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Soutien.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

Cette anonyme soutient le projet qui dynamise le site de Francazal et qui est bénéfique pour Cugnaux et l'emploi.

@114 - NAUDIN-COCHET JULIENNE - Cugnaux

Date de dépôt : Le 11/02/2026 à 15:44:03

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : AURA AERO

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

NAUDIN COCHET Julienne soutient le projet qui crée des emplois et participe à la dynamique de la filière sur Toulouse avec un avion écolo.

@115 - Risler Sébastien - Cugnaux

Date de dépôt : Le 11/02/2026 à 15:50:07

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Soutien

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

RISLER Sébastien soutient le projet qui contribue à une évolution de Cugnaux en étant une belle opportunité pour le bassin toulousain.

@116 - Hélène - Cugnaux

Date de dépôt : Le 11/02/2026 à 17:18:32

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Pour aura Factory

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

Cette anonyme soutient le projet d'AURA FACTORY créateur d'emplois. Une opportunité aussi pour le développement des transports en commun. Elle suggère de ne pas déloger le couple d'aigle.

@117 - Vassil - ????

Date de dépôt : Le 11/02/2026 à 22:55:01

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis au projet Aura Factory sur le site de Francazal

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

Cet anonyme est favorable sans apporter d'argumentation.

@118 - GAULOIS Frederic - Cugnaux

Date de dépôt : Le 11/02/2026 à 23:29:38

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Une nécessaire reconversion

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse : -

@119 - GINESTE Bernard - Cugnaux

Date de dépôt : Le 12/02/2026 à 00:02:09

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Contribution du Collectif Francazal

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

Le collectif ne s'oppose pas au projet. Mais ils demandent certaines précisions sur les nuisances sonores susceptibles d'augmenter et sur les avions de voltige (motorisations

thermique ou électrique ? Au-delà une grosse interrogation concerne l'aire d'essais moteurs ; quelle est étude acoustique détaillée ? Peut-il y avoir mutualisation avec d'autres utilisateurs potentiels de Francazal ? Par ailleurs, les essais de voltige devaient se dérouler sur une zone spécifique non urbanisée ; qu'en est-il ? Enfin, la production de l'INTEGRAL « R » sera-t-elle abandonnée à terme ?

Le Collectif Francazal demande que le PC soit accordé sous condition de la production de réponses précises sur les points précités.

@120 - Maerten Cyrielle - Cugnaux

Date de dépôt : Le 12/02/2026 à 04:16:29

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : CONTRE ce projet néfaste à notre environnement

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

MAERTEN Cyrielle est contre le projet générant des risques d'inondation et de sécheresse accrue, supprimant des arbres sans le maintien des sols et une partie de la biodiversité.

@121 - Christophe - Cugnaux

Date de dépôt : Le 12/02/2026 à 08:56:07

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Développement de Francazal

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

Cet anonyme soutient le projet créateur d'emplois, acteur de la reconversion de Francazal et propice à la venue d'autres partenaires.

@122 - Asencio Nicole - Tournefeuille

Date de dépôt : Le 12/02/2026 à 09:36:29

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Volet mobilités du projet

Pièce(s) jointes(s) :

Avis_AUTATE_concertationFrancazal_Vdef.pdf

Synthèse :

L'association AUTATE émet un avis défavorable fondé sur le manque de considération des mobilités sur un territoire déjà saturé. Il est indispensable de repenser en amont les transports collectifs avant l'obtention du Permis de Construire.

@123 - Pierre - Paris

Date de dépôt : Le 12/02/2026 à 10:53:10

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Point de vue sur la future usine d'AURA AERO, aéroport Toulouse Francazal, commune de Cugnaux

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

Cet anonyme est favorable au projet en souhaitant que la procédure s'accélère afin de ne pas perdre cette pépite industrielle.

@124 - Axe vert de La Ramée Collectif - Cugnaux

Date de dépôt : Le 12/02/2026 à 11:05:46

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis défavorable motivé le" Collectif Axe Vert de la Ramée

Pièce(s) jointes(s) :

Contribution Enquête publique Aura Factory Francazal - Collectif Axe vert de La Ramée - V3-1.pdf

Synthèse :

Le collectif Axe vert de la Ramée émet un avis défavorable au projet pour trois raisons :

- absence d'étude de cohérence urbanisme mobilité desserte de Francazal.
- le projet d'aménagement du site repose sur l'usage de la voiture.
- abandon du projet routier PIMSOT/BUCCSM ?
- incertitudes des mesures environnementales proposées (aigle botté et arbres à planter)

Le Collectif rajoute que l'opposition ne porte pas sur l'activité aéronautique en soi.

@125 - VRECORD-MITEL Serge - Cugnaux

Date de dépôt : Le 12/02/2026 à 11:17:50

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Enquête Publique AERO FACTORY CUGNAUX

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

VRECORD MITEL Serge soutient le projet pour 4 raisons :

- innovant dans le domaine de la décarbonation de l'aviation.
- dynamisation du foncier de Francazal.
- rééquilibrage des pôles économiques de Toulouse métropole
- limitation des mouvements pendulaires habitat/emploi.

En outre, ce monsieur demande que la réflexion globale sur Francazal intègre les différentes mobilités et les mesures de protection des riverains.

@126 - BURTIN Marie Laure - Cugnaux

Date de dépôt : Le 12/02/2026 à 11:30:40

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Soutien au projet AURA FACTORY

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

BURTIN Marie-Laure soutient le projet qui participe au développement social et économique du territoire en répondant à son développement environnemental durable.

@127 - Florence - Cugnaux

Date de dépôt : Le 12/02/2026 à 11:45:03

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Désaccord

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

Cette anonyme est défavorable au projet pour 3 raisons :

- artificialisation des sols
- consommation de ressources pour la fabrication des avions
- nuisances sonores près de la ville

@128 - Cugnaux en transition - Cugnaux

Date de dépôt : Le 12/02/2026 à 11:52:22

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis défavorable " Cugnaux En Transition

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

L'association Cugnaux en transition est défavorable au projet pour 5 raisons :

- pourquoi développer l'aviation alors qu'il faudrait favoriser les mobilités douces ?
- le volet mobilité favorise la voiture
- atteinte à la biodiversifiée soulignée par le CSRPN0
- arbres abattus trop élevés.
- l'imperméabilisation de sols doit être limitée.
- la compensation pour atteinte à la biodiversité est insuffisante

@129 - ANDREU-SEIGNE Aurélien - Cugnaux

Date de dépôt : Le 12/02/2026 à 11:57:04

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : soutien constant à l'implantation AURA Factory sur Francazal

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

ANDREU SEIGNE Aurélien, conseiller municipal, soutient le projet pour plusieurs raisons :

- Participe à la reconversion de Francazal qui doit devenir un véritable pôle d'attractivité intégré
- Promeut la décarbonation de l'aviation
- Bon pour l'emploi, la réindustrialisation, la transition énergétique
- Mais ce projet doit s'accompagner d'un plan sur les mobilités
- Donc création d'un nouvel échangeur sur l'A64 et contournement de Saint Simon

130 – PEREZ Gérard - Cugnaux

Date de dépôt : Le 12/02/2026 à 11:57:04

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique et permanence N°4

Objet : soutien constant à l'implantation AURA Factory sur Francazal

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Synthèse :

PEREZ Gérard reçu par le CE le 12/02 soutient le projet créateur d'emplois et positif pour les retombées sociales et environnementales de Cugnaux. Les nuisances d

6 Fiche récapitulative du déroulement de l'enquête

Date de saisine du TA par TM	Le 04/11/2025
Désignation du commissaire enquêteur	Le 24/11/2025 par le Tribunal Administratif de Toulouse
N° d'identification auprès du TA	E25000201/31
Nom du commissaire enquêteur	DELJARRY Jean-Louis
Arrêté d'ouverture de l'enquête	Arrêté N°2025ARR063 du 15/12/2025
Objet du dossier soumis à l'enquête publique	Permis de Construire d'une unité de production pour le développement d'une aviation décarbonée sur Francazal territoire de la commune de Cugnaux.
Enquête unique	Enquête publique unique
Autorité organisatrice et MOA	Ville de Cugnaux
Cadre juridique	Codes de l'Urbanisme et de l'Environnement
Dates de l'enquête :	Du 12/01/ 2026 9h au 12/02/ 2025 12h. soit 31 jours
Publicité de l'enquête	<ul style="list-style-type: none"> • Annonces légales : La Dépêche du 24/12/2025 et du 13 01 2026 Le Journal Toulousain du 26/12/2025 et du 12/01/2026 • 18 affiches jaune format A2 • Campagne de communication (Presse écrite et Digital) • Sites de la commune et de Toulouse Métropole ...
Dossiers d'enquêtes mis à la disposition du public :	Dossier version papier consultable au service urbanisme Rue Vincent Auriol 31270 CUGNAUX.
Adresse électronique :	Oui. Registre Numérique (RN) géré par la société Publilégal
Permanences en présence du commissaire enquêteur :	-4 permanences tenues par le commissaire enquêteur. <ul style="list-style-type: none"> • 12/01, 28/01 et 12/02 2026 / Service urbanisme • -1 visiopermanence le 31/01/2026.
Bilan de l'enquête	- 6 personnes reçues lors des permanences. - 128 contributions (hormis les 2 doublons). -- 893 visites sur le Registre Numérique - 163 visites sur « je participe » de Toulouse Métropole
Rencontres avec la MOA	Le 9 12 2025 et le 18 02 2026.
Procès-Verbal de Synthèse (CE)	Remis le 18 02 2026.
Mémoire en Réponse (MOA)	Reçu par le Commissaire enquêteur le 24 02 2026 (en numérique)
Réunion publique durant enquêtes	Oui / Non
Prolongation de délai	Oui/ Non
Remise du rapport final	Le 02/03/2026 à TM et au TA (numérique et exemplaires papier)

Le commissaire enquêteur demande que les 3 sous dossiers
Rapport, Conclusions & Avis motivé et Pièces annexes
ne fassent pas l'objet de publications séparées.

Labruguière le 27 février 2026

Le Commissaire enquêteur,

Jean-Louis DELJARRY,

